

MAGAZINE  
D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES

**#106**

Août/Septembre 2020

# AGDE

LE MAG

agde  
Archipel de vie

À LA UNE  
UN QUATRIÈME MANDAT  
POUR GILLES D'ETTORE

À LA UNE  
LA 11<sup>ÈME</sup> ÉDITION DE VINOCAP  
HÉRAULT - SUD DE FRANCE

ÉVÈNEMENT  
LE PROGRAMME  
DES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

# sommaire



## ÉVÉNEMENT 20

Les grands événements  
des mois d'août et septembre  
Des idées pour sortir  
en octobre et novembre

## SPORTS 37

Les jeunes de l'AASS  
aux Championnats  
de France de Sauvetage Sportif

## À LA UNE 6

Un quatrième mandat  
pour Gilles D'Ettore

Le Conseil Départemental  
s'engage pour la commune

Vinocap, le Salon œnotouristique  
à ciel ouvert

La gestion du Covid-19 à Agde

Le nouveau visage du site  
de l'Agenouillade

La pépinière d'entreprises  
Gigamed



## TRAVAUX 34

L'Île des Loisirs

La Villa Laurens

Le quai du Chapitre

Le quai Théophile Cornu





## EN IMAGES 38



## PATRIOTISME 40

Commémoration du 8 mai 1945

Commémoration de l'appel  
du 18 juin

Célébration de la Fête Nationale  
du 14 juillet

Commémoration de la Journée  
Nationale des Justes et des Camps  
d'Agde

44 En bref

46 Au conseil

49 Tribunes libres

# La photo du mois

Pour la deuxième année consécutive, les « Poissons Gloutons », installés par le Conseil Départemental de l'Hérault, ont pris place sur les plages de notre littoral. Dédiés à la récolte ludique des déchets plastiques, on en trouve un plage de la Roquille et, nouveauté cette année, un autre plage du Front de Mer au Grau d'Agde. Le but de cette opération est de sensibiliser les touristes et les Héraultais à la dangerosité du plastique dans la nature, qui est à la fois nocif pour l'homme mais égale-

ment pour la faune et la flore. L'année dernière, plus de 130 kilos de plastiques avaient été récoltés en deux mois sur un seul « Poisson Glouton ». Gageons que pour cette saison 2020, ce nombre soit au moins doublé !



**Le journal d'Agde est édité par la Mairie d'Agde**  
Service Communication  
34306 Agde Cedex  
Tél. 04 67 94 62 10  
Fax 04 67 94 62 19  
<http://www.ville-agde.fr>

**Directeur de la publication**  
Gilles D'Ettore

**Directeur Délégué**  
Jérôme Cavallès

**Responsable de la publication**  
Catherine Maurel

**Responsable Adjoint de la publication**  
Joël Tron

**Rédaction**

Service Communication : Catherine Maurel, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Gheysens et Nathalie Course

**Graphisme et mise en pages**

Agnès Tardy - B@B communication

**Fabrication et impression**  
JF IMPRESSION

**Photos**

Une Renaud Dupuy de la Grandrive ; service Communication (Laurent Gheysens, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron et Catherine Maurel) ; Virginie Viti (p.2, p.37) ; Pierre Arnaud (p.6 à 11, p.29, 30) ; Lory Perez (p.21), Les Ecorchés (p.21) ; Marie Morote (p.21) ; Magda Lates (p.22) ; Vincent Ribera Organisation (p.23) ; Yann Orhan (p.24) ; CharliEie Couture (p.28, p.32) ; National Tennis Cup (p.33) ; Renaud Dupuy de la Grandrive (p.38) ; Marine Lange (p.39) ; Anis Boufafa (p.39) ; Brice Bousquet (p.44)

**Visuels, illustrations**

Agnès Tardy b@b communication (p.2, ILLIWAP p.4, Covid-19 p.17, été 2020 p.20, Festival Hérault du Cinéma p.26 et der de couverture) ; Laurent Gheysens - Direction Communication et Animation Ville Agde (Débarquement de Provence p.15, Fête des Associations p.27, Journées du Collectionneur p.29, logo Octobre Rose p.32) ; Cynthia Bernabé - Service Communication CAHM (p.13 Vinocap), Vincent Ribera Organisation (Thaïs p.24) ; Seawolf (logo Black Pearl p.25) ; Pierre-Arnaud(Affiche Brescouudos p.25), Cap Rétro (affiche Cap Rétro p.26) ; ADEC (affiche Grande Braderie p.27) ; Total Festum région Occitanie (logo Total Festum p.28) ; Ministère de la Culture (Journées Européennes du Patrimoine p.29) ; Cap d'Agde Motor Festival (Affiche Cap d'Agde Motor Festival p.30) ; Guilhem Sol-Arbiou (affiche E-Cap p.31), Kidibul (Affiche Kidibul p.33), Alexandre Desachy (Affiche Salon Nautique p.33) ; Cercle Bleu (logo Cercle Bleu p.44)

**À LA UNE**

La Grande Conque, Renaud Dupuy de la Grandrive

Imprimé sur papier 90 grammes/Tirage, 22 000 exemplaires  
Dépôt légal, 3<sup>ème</sup> trimestre 2020



L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE

*Pratique!*

TÉLÉCHARGEZ



**Avec**  
**Illiwap,**  
restez informés !

1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)

2> **OUVREZ** l'application et ajoutez une station

3> **Scannez le QR code** ci-contre ou entrez le code @agde

4> **Recevez les infos** pratiques et les actualités de la Ville **en temps réel !**

**TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP**

# >> L'ÉDITO DU MAIRE <<

## GILLES D'ETTORE



**L**e premier numéro de notre Magazine Municipal à être publié en ce début de mandat est naturellement pour moi l'occasion de remercier les Agathois de nous avoir renouvelé leur confiance. Vous avez, en effet, été 55 % à porter vos suffrages, dans le cadre d'une triangulaire, sur la liste que j'avais l'honneur de conduire.

Avec 20 % d'avance sur la liste arrivée en seconde position, c'est la victoire la plus franche qui m'ait été donnée d'obtenir. C'est pour moi une grande fierté mais surtout une grande responsabilité, car je mesure combien ce résultat m'oblige et m'impose de me montrer à la hauteur de vos attentes.

J'ai rassemblé autour de moi une équipe d'une très grande qualité qui réunit de très nombreux talents avec des personnalités qui ont toutes en partage l'amour de notre cité.

Dans la période que nous traversons, nous aurons besoin de l'énergie de toutes et de tous. La crise du Covid-19 est toujours latente et continue à impacter la vie économique de nos territoires.

J'ai, dès que ce fut possible, relancé les chantiers en cours de réalisation. Ce fut le cas à l'entrée de l'Île des Loisirs, sur le quai du Chapitre ou encore au quai Théophile Cornu, autant de travaux qui ont été menés à bien.

Actuellement, la réhabilitation du château Laurens se poursuit à un rythme accéléré. Notre pays a besoin de l'investissement public pour impulser la relance de son économie.

À Agde, nous apportons notre pierre à l'édifice grâce, bien entendu, à la bonne tenue de nos finances.

C'est ainsi que nous avons pu prendre un certain nombre de mesures de soutien aux entreprises locales.

J'ai aussi choisi de maintenir un grand nombre d'animations pour que les acteurs du tourisme soient accompagnés dans le développement de leurs activités.

Vinocap fut un beau symbole de ce dynamisme touristique retrouvé, comme le furent également l'embrasement du Fort de Brescou ou le maintien des spectacles de la scène flottante.

Nous avons mis en place des dispositifs rigoureux de nature à permettre l'organisation de ces manifestations dans le respect des règles sanitaires les plus exigeantes.

Voilà, il me reste à vous souhaiter un bon été en vous invitant à profiter des atouts de notre destination tout en continuant de rester prudents.

Notre ville contribue à la relance économique par l'investissement et son dynamisme touristique.

# Gilles D'Ettore

## réélu Maire pour un quatrième mandat

Dimanche 28 juin la liste de « L'Union Agathoise 2020 », conduite par Gilles D'Ettore, a remporté les élections municipales avec 55,09% des voix. Une belle victoire qui permet à Gilles D'Ettore d'obtenir un quatrième mandat, une première dans l'histoire de notre cité. Il va ainsi poursuivre son action avec à ses côtés une nouvelle équipe prête à relever les nombreux défis qui se présentent à elle.



## UNE ÉLECTION SOLENNELLE

C'est dans une ambiance solennelle et devant une assemblée fournie que le premier Conseil de la nouvelle mandature s'est tenu, vendredi 3 juillet. Une séance destinée à élire le Maire et ses Adjoints.

En préambule, et comme la loi le stipule, Gilles D'Ettore a donné, en sa qualité de maire sortant, les résultats de l'élection. La liste « Rassemblement Agathois » : 1 117 voix soit 1 siège, la liste « Agde Juste, Verte, Sûre » : 4 001 voix, soit 6 sièges et la liste de « L'Union Agathoise 2020 » : 6 278 voix, soit 28 sièges.



Avant de procéder à l'élection du nouveau Maire, Gilles D'Ettore a tenu à « remercier tous les Agathois qui se sont déplacés aux urnes, malgré deux tours particulièrement exceptionnels avec cette crise du Covid. Une participation qui s'est maintenue au second tour et même améliorée. Je remercie également tous les sympathisants et les membres de la liste qui nous ont soutenus ».

Après avoir désigné deux assesseurs : Jérôme Bonnafoux et Marie-Josée Augé-Caumont, puis la benjamine Clémence Raphanel comme secrétaire de séance, Gilles D'Ettore a quitté son fauteuil pour céder la place au doyen de l'assemblée, Louis Bentajou, lequel a pris provisoirement la présidence de la séance.

Conformément aux articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil a ensuite procédé, à bulletin secret, à l'élection du nouveau Maire. Au nom de « L'Union Agathoise 2020 », Sébastien Frey a proposé la candidature de Gilles D'Ettore. Aucune autre candidature n'étant déclarée, les 35 élus agathois ont ensuite voté. Au terme du dépouillement, réalisé par les deux assesseurs, c'est Gilles D'Ettore qui a été élu avec 28 voix pour et 7 bulletins blancs.

Louis Bentajou a ensuite passé la parole à Gérard Millat, membre de la liste qui a, avec beaucoup d'émotion, annoncé « sa démission non pas pour des raisons politiques mais ayant été victime du Covid, je préfère me retirer par respect pour tous ceux qui m'ont entouré et continuer à profiter d'eux. Aujourd'hui, nul n'est indispensable, même si c'est plus facile de rester que de partir. Mais je suis persuadé que la jeune génération et en particulier Clémence Raphanel sera à la hauteur des missions qui lui seront confiées ». Gérard Millat a ensuite remis à Gilles D'Ettore l'écharpe tricolore. Très ému, ce dernier est ensuite revenu prendre place, sous les applaudissements du public, en remerciant à son tour Gérard Millat mais aussi Lucienne Labattut, deux élus qui ont œuvré à ses côtés pendant plusieurs années.

## LA CONTINUITÉ DE L'ACTION MUNICIPALE

Gilles D'Ettore a ensuite pris la parole pour exprimer son émotion d'être élu Maire pour la 4<sup>ème</sup> fois après 5 élections. « Un mandat où nous allons nous mettre très rapidement au travail avec l'en-

semble des élus et particulièrement ceux de la majorité et qui va consister en priorité à transformer en profondeur notre Cœur de Ville, tout en continuant à nous occuper du quotidien de tous les Agathois qu'ils soient à Agde, au Grau ou au Cap, car c'est la première mission d'un maire. Nous allons mettre en œuvre les engagements que nous avons pris même si les temps sont durs, même si la crise du Covid n'est pas totalement terminée, j'ai demandé à tous les élus de s'investir corps et âme pour tenir nos engagements ».

Il a ensuite évoqué dans les grandes lignes les thématiques sur lesquelles l'action de la Municipalité allait se porter ou se poursuivre, avec, « les projets de rénovation du Cœur de Ville avec la signature de l'ANRU pour la réfection de la Promenade, de la mise en place de la passerelle qui va enjamber l'Hérault sans oublier le Grau d'Agde avec la protection de la plage. Le tourisme demeure la première source d'attractivité. Ainsi nous allons achever le projet de



surer leur avenir ». Il a également évoqué le maintien de la sécurité, le patrimoine, l'environnement, la solidarité...

## LES 12 ADJOINTS DÉSIGNÉS

Le Conseil a ensuite procédé à la désignation des Adjointes, non sans avoir préalablement déterminé leur nombre, conformément aux dispositions de l'article L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. Précédemment au nombre de 11, ils sont désormais 12, puisque, comme l'a rappelé le Maire, l'effectif, qui ne peut excéder les 30 % de l'effectif légal du Conseil, peut être majoré de 10 % par la création d'un ou plusieurs postes d'Adjointes chargés d'un ou plusieurs quartiers. Une décision adoptée à l'unanimité.

C'est avec 30 voix pour, 4 bulletins blancs et 1 nul que les 12 Adjointes ont ensuite été désignées: Sébastien Frey, Ève Escande, Jérôme Bonnafoux, Sylviane Peyret, Thierry Villa, Martine Vibarel-Carreau, Ghislain Tourreau, Christine Antoine, Robert Craba, Clémence Raphanel, Louis Bentajou et Chantal Guilhou. Chacun d'entre eux s'est ensuite vu attribuer une ou plusieurs délégations par le Maire. Il a ensuite lu la Charte de l'Élu que chaque élu (majorité et opposition) a signé. Pour finir Gilles D'Ettore a remis à chacun d'entre eux leur écharpe tricolore qu'ils vont porter fièrement.

Puis, la séance a été levée, non sans que Gilles D'Ettore donne rendez-vous le vendredi 10 juillet suivant à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour un deuxième conseil, qui a été principalement l'occasion de désigner les représentants de la commune au sein des commissions municipales ainsi que des différents organismes et établissements.



Cœur de Station au Cap d'Agde. Nous allons poursuivre tous ces investissements tout en continuant à ne pas augmenter les impôts et en restant une commune dynamique. J'aurai une attention toute particulière pour notre jeunesse. En effet, nos jeunes ont été indirectement victimes de la crise du Covid, tout d'abord avec l'arrêt des cours et, pour ceux qui étaient sur le marché du travail, en faisant face à des pertes d'emploi et des embauches réduites. En tant qu'élus, il est de notre devoir de les accompagner et de les aider dès maintenant pour as-

### RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 MARS ET 28 JUIN 2020

#### 1<sup>ER</sup> TOUR

- >> Liste Agde en commun  
Thierry Gaubert : **173** voix
- >> Liste Rassemblement Agathois  
Jean-Louis Cousin : **1 796** voix
- >> Liste Agde, Juste, Verte, Sûre  
Thierry Nadal : **3 255** voix
- >> Liste Agde Écologique et solidaire  
Bertrand de Pontual : **828** voix
- >> Liste L'Union Agathoise 2020  
Gilles D'Ettore : **5 411** voix

#### 2<sup>ÈME</sup> TOUR

- >> Liste Rassemblement Agathois  
Jean-Louis Cousin : **1 117** voix
- >> Liste Agde Juste, Verte, Sûre  
Thierry Nadal : **4 001** voix
- >> Liste L'Union Agathoise 2020  
Gilles D'Ettore : **6 278** voix





# Vos élus

28 élus de la majorité  
Liste de l'Union Agathoise 2020



> **Gilles D'ETTORE**, Maire

## 12 ADJOINTS



> **Sébastien Frey**  
Premier Adjoint  
Développement Durable  
Urbanisme et Environnement  
Conseiller Départemental  
de l'Hérault



> **Ève Escande**  
2<sup>ème</sup> Adjointe  
Culture



> **Jérôme Bonnafoux**  
3<sup>ème</sup> Adjoint  
Sécurité



> **Sylviane Peyret**  
4<sup>ème</sup> Adjointe  
Action Sociale,  
Petite Enfance  
et Handicap



> **Thierry Villa**  
5<sup>ème</sup> Adjoint  
Sports et Jeunesse



> **Martine Vibarel-Carreau**  
6<sup>ème</sup> Adjointe  
Éducation



> **Ghislain  
Tourreau**  
7<sup>ème</sup> Adjoint  
Commande Publique  
et Logement



> **Christine  
Antoine**  
8<sup>ème</sup> Adjointe  
Patrimoine



> **Robert Craba**  
9<sup>ème</sup> Adjoint  
Associations Patriotiques  
et Âge d'Or



> **Clémence  
Raphanel**  
10<sup>ème</sup> Adjointe  
Finances et Optimisation  
Budgétaire



> **Louis Bentajou**  
11<sup>ème</sup> Adjoint  
Quartier du Centre Historique  
Cœur de Ville  
et Vie quotidienne



> **Chantal Guilhou**  
12<sup>ème</sup> Adjointe  
Quartier du Cap d'Agde

## 15 CONSEILLERS MUNICIPAUX



> **Véronique Rey**  
Conseillère Municipale  
Tourisme et Métiers d'Arts  
Vice-Présidente de la CAHM



> **Stéphane  
Hugonnet**  
Conseiller Municipal  
Viticulture



> **Françoise  
Membrilla**  
Conseillère Municipale  
Emploi et Formation  
Vice-Présidente de la CAHM



> **Jean-Louis  
Abadie**  
Conseiller Municipal  
Relations avec les Acteurs  
du Tourisme



> **François Perea**  
Conseiller Municipal  
Politique de la Ville  
et Transition Numérique  
Vice-Président de la CAHM



> **Véronique Salgas**  
Conseillère Municipale  
Protection et Valorisation  
des Espaces Naturels  
et Marins et Cause Animale



> **Marie-Hélène Mattia**  
Conseillère Municipale  
Insertion Professionnelle



> **Thierry Dominguez**  
Conseiller Municipal  
Espaces Aquatiques  
Vice-Président de la CAHM



> **Rémy Glomot**  
Conseiller Municipal  
Plages et Transition  
Énergétique



> **Christiane Mothes**  
Conseillère Municipale  
Commerce



> **Marion Maerten**  
Conseillère Municipale  
Ressources Humaines,  
Dialogue Social, Modernisation  
de l'Administration



> **Gaby Ruiz**  
Conseiller Municipal  
Festivités, Animations  
et Protocole



> **Michèle Tardy**  
Conseillère Municipale  
Réglementation



> **Sylvian Viale**  
Conseiller Municipal  
Patrimoine Bâti,  
Artisanat et Relations  
avec les Artisans



> **Laurence Mabelly**  
Conseillère Municipale  
Mobilités douces et transports

**7 CONSEILLERS MUNICIPAUX D'OPPOSITION** Liste Agde juste, verte, sûre



> **Marie-Josée Augé-Caumon**



> **Patrick Dumont**



> **Thierry Nadal**



> **Alain Ivars**



> **André Figueras**



> **Nadia Catanzano**

### Liste **Rassemblement Agathois**



> **Fabienne Varesano**

#### > **Caisse des Écoles** 4 représentants

Laurence Mabelly, François Perea, Thierry Villa, Martine Vibarel-Carreau

#### > **Conseil d'Administration du CCAS** 7 représentants

Sébastien Frey, Ghislain Tourreau, Robert Craba, Marie-Hélène Mattia, Marion Maerten, Marie-Josée Augé-Caumon, Nadia Catanzano

#### > **Conseil d'Administration du Centre Hospitalier du Bassin de Thau** 2 administrateurs

Gilles D'Ettore et Ghislain Tourreau

## Élections des représentants de la ville

#### > **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** 3 représentants

Jérôme Bonnafoux, François Perea (titulaires) et Martine Vibarel-Carreau (suppléante)

#### > **Conseil de la Maison de la Justice et du Droit** 2 représentants

Martine Vibarel-Carreau (titulaire) et Jérôme Bonnafoux (suppléant)

#### > **Conseil d'Administration de la MJC** 4 représentants

Ève Escande, Robert Craba, Christine Antoine et Thierry Villa

#### > **SIVOM** 10 délégués

Sébastien Frey, Véronique Salgas, Louis Bentajou, Rémy Glomot, Jérôme Bonnafoux (titulaires), Sylvian Viale, Thierry Dominguez, Françoise Membrilla, Gaby Ruiz et Marie-Hélène Mattia (suppléants)

#### > **SAEML La Criée aux Poissons des Pays d'Agde** 7 Administrateurs

Gilles D'Ettore, Sébastien Frey, Véronique Rey, Michèle Tardy, Sylvian Viale, Thierry Villa et Véronique Salgas

**1 représentant aux Assemblées Générales :** Sébastien Frey

**2 représentants au Conseil Consultatif d'exploitation :**

Sébastien Frey (titulaire) et Véronique Rey (suppléante)

#### > **Syndicat « Hérault Énergies »** 2 représentants

Rémy Glomot (titulaire) et Laurence Mabelly (suppléante)

#### > **Sodéal**

**9 représentants au Conseil d'Administration :** Stéphane Hugonnet, Gilles D'Ettore, Jérôme Bonnafoux, Marie-Hélène Mattia, Chantal Guilhou, Gaby Ruiz, Jean-Louis Abadie, Clémence Raphanel et Michèle Tardy

**1 représentant aux Assemblées Générales :** Stéphane Hugonnet

**2 représentants à la Commission des Marchés :** Michèle Tardy (titulaire) et Jean-Louis Abadie (suppléant)

# Le Conseil Départemental

de l'Hérault s'engage pour notre commune

À l'occasion de deux visites, l'une le 20 février avant le confinement, et l'autre le 10 juin, le Président du Conseil Départemental Kléber Mesquida a annoncé d'importants investissements sur la commune, ainsi que l'engagement du Département de l'Hérault dans des projets existants ou à venir majeurs pour le futur visage de la Ville d'Agde.



Tout a débuté, donc, le jeudi 20 février, lors d'une première visite, en compagnie du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, du Premier Adjoint et Conseiller Départemental Sébastien Frey, sur le site de la Méditerranéenne. L'occasion d'aborder le lancement des travaux de suppression du passage à niveau n°288, route de Bessan. Sur ce dossier, il est déjà acté que les 16 millions d'euros des travaux seront, à hauteur de 8 millions, partagés entre la SNCF et l'État, les 8 millions restants seront eux partagés à parts égales entre la Ville d'Agde, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Département.

temental démontre ainsi sa volonté de rééquilibrage entre l'Est et l'Ouest du département, tout en tenant compte de l'attractivité croissante du Cap d'Agde, et sa volonté d'accompagner l'accroissement de la fréquentation de l'aéroport de Béziers-Cap d'Agde qui frôle désormais les 300 000 passagers/an. De plus, cette réalisation permettra la mise en sécurité de cet axe routier connu pour être accidentogène ». Un chantier gigantesque qui se déroulera, bien entendu, en plusieurs phases et qui est évalué à « 150 millions d'euros » selon Kléber Mesquida.

sident du Conseil Départemental Kléber Mesquida a effectué une deuxième visite à Agde, le 10 juin, lors de laquelle il a confirmé « une aide consolidée pour les deux dossiers du doublement de la RD612 et de la passerelle piétonne qui sont tous deux des enjeux départementaux ». Le Maire d'Agde a, de son côté, affirmé que « l'architecte des bâtiments de France a validé l'emplacement de la passerelle qui devrait être inaugurée en 2022 ».

Enfin, toujours le 10 juin, le Conseil Départemental, par la voix de son Président, est venu affirmer son attachement à Vinocap en apportant un cofinancement de 40 000 euros à hauteur de celui de la Région Occitanie. Le Salon, pour cette 11<sup>ème</sup> édition qui s'est tenue du 12 au 14 juillet, a, de ce fait, été rebaptisé Vinocap Hérault Sud de France (voir page 13-15).



## LE DOUBLEMENT DE LA RD612

Mais cette première visite fut aussi l'occasion de l'annonce, majeure, du doublement de la route départementale 612, dans la partie comprise entre le péage autoroutier de Bessan, et l'échangeur Cap d'Agde au pied du Mont Saint-Loup, y compris sur le pont de l'Hérault. Pour Gilles D'Ettore, « le Conseil Dépar-

## LA PASSERELLE PIÉTONNE SUR L'HÉRAULT

Autre projet sur lequel le Département de l'Hérault sera aux côtés de la Ville d'Agde, celui de la passerelle piétonne sur l'Hérault qui s'inscrit dans le cadre de la politique des mobilités douces. Cette passerelle piétonne reliera le cœur historique d'Agde au château Laurens, joyau de l'Art nouveau, qui est amené à devenir l'un des plus beaux sites patrimoniaux de la région Occitanie prêt à recevoir 150 000 visiteurs par an. À l'issue de la phase de confinement, le Pré-



# VINO CAP



Si de tradition le Salon se tient sur le week-end de la Pentecôte, cette année, Covid-19 oblige, Vinocap a été reporté au week-end du 14 juillet.

N'en déplaise aux juilletistes qui ont pu profiter durant trois jours du meilleur de notre terroir viticole.

Ainsi, et suivant des mesures sanitaires en vigueur au 14 juillet, 70 producteurs et vigneron au total étaient présents sur les quais du Centre-Port, qui, baignés d'un beau soleil, ont pu faire profiter les visiteurs « d'un caveau estival » unique à ciel ouvert !

# VINOCAP

L'excellence au rendez-vous de cette 11<sup>ème</sup> édition !



## « UNE VITRINE TOURISTIQUE »

Gilles D'Ettore, en sa qualité de Maire d'Agde et en tant que Président de la CAHM, a ensuite pris la parole en saluant notamment la présence de Carole Delga, ancienne Ministre et Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, et de Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental de l'Hérault. « Nous sommes tous, comme un pack de rugby, derrière vous, car nous savons que cette crise a été très compliquée, pour l'ensemble du monde économique mais aussi pour les vignerons et les commerçants, et donc cette rencontre on y tenait par-dessus tout. Je tenais à remercier Monsieur le Préfet qui nous a permis la réalisation de cette manifestation qui démarre le lendemain de la fin de l'urgence sanitaire. Cette année, le Salon se tient le week-end du 14 juillet, un beau symbole aussi, puisqu'en même temps que la Fête Nationale. Vinocap, c'est la réunion entre l'authenticité du Terroir et cette vitrine touristique qu'est Le Cap

Trois jours de convivialité, de partage et d'échanges qui ont débuté le dimanche 12 juillet, Esplanade

Racine, lors de l'inauguration officielle en présence des confréries, fifres et tambours qui illustrent merveilleusement cet art de vivre et ce patrimoine culturel qu'est la viticulture. C'est tout d'abord Pierre Quinonero, Président de la Route des Vignerons et des Pêcheurs qui a ouvert les prises de parole, toujours très ému, et qui a tenu à remercier particulièrement les élus, faisant référence à la période difficile passée en France ces derniers mois. « Merci de créer cette synergie, et de nous soutenir dans ces moments difficiles, et j'englobe aussi les commerçants. Aujourd'hui, je rends hommage aux

vingt Maires et à l'ensemble des élus départementaux et régionaux ».





**Les médiateurs de la Ville présents afin de sensibiliser le public aux gestes barrières**

d'Agde. Je vous demande de respecter les distances sociales, soyez raisonnables mais allez à la rencontre des vignerons, écoutez-les, ils ont tellement de belles choses à vous dire. Encore merci au Département et à la Région qui sont à nos côtés, concrètement, pour organiser le premier salon des vins à ciel ouvert de la région Occitanie sur le Quai d'Honneur du Cap d'Agde ».



## « VINOCAP FAIT BRILLER NOTRE TERRITOIRE »

C'est ensuite Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental de l'Hérault qui a pris la parole en dévoilant à son tour sa fierté d'être aux côtés de cette manifestation. « Notre territoire c'est 342 communes, 342 diamants dont les facettes font briller notre territoire et lorsqu'il y a des événements de ce type, cela met encore plus en lumière son attractivité. L'Hérault est un département

viticole qui a mis des décennies à arriver en haut de l'échelle et aujourd'hui il a atteint son but car il y a eu un effort de la profession. Et tous ces efforts se voient récompensés au Salon International de l'Agriculture où nous récoltons des centaines de médailles d'argent et d'or chaque année et où le stand de l'Hérault constitue une vraie vitrine internationale afin de permettre de faire découvrir nos vins ».

## « PARTAGER UN SAVOIR-VIVRE ET UNE CULTURE ACCUEILLANTE »

C'est enfin Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée qui, pour sa première visite, a clôturé les discours en félicitant Gilles D'Ettore qui a, « malgré les difficultés, maintenu le cap, en organisant, à la sortie de l'ur-

gence sanitaire, ce magnifique Salon. C'est important pour donner confiance dans l'avenir, pour donner un message positif à nos viticulteurs et vignerons, mais aussi pour démontrer que le volontarisme politique permet de trouver des solutions.

La Région vient de lancer un plan pour la viticulture de 14 millions d'euros afin de pouvoir donner des aides directes aux entreprises viticoles mais aussi de mener des actions collectives. Ceci, dans le but de proposer un tourisme de qualité, qui met en avant toutes les richesses du terroir, dont, bien sûr le nectar des vins fait partie, dans une Région où nous savons accueillir, la région de l'« Occitalité », c'est-à-dire partager un savoir-vivre et une culture bienveillante et accueillante ».

La cérémonie d'inauguration s'est clôturée par un couper de ruban suivi d'une visite des 70 exposants présents durant trois jours, venus présenter le fruit de leur travail.



**Installation du Food Truck de la Région Occitanie véritable laboratoire des saveurs**



**Traditionnelle remise de chèque à la Croix-Rouge de 1 000 euros dont les bénévoles sont chaque année présents sur le Salon**

# La gestion du Covid-19

## et des phases de déconfinement

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
PRUDENTS**

Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire du Covid-19 et des phases de déconfinement qui ont suivi, la Ville d'Agde a pris plusieurs mesures afin d'informer, d'accompagner et de protéger les Agathois. Parmi celles-ci, la mise en œuvre avec l'Épicerie Sociale de l'approvisionnement alimentaire (aide des grandes surfaces) pour les personnes en situation de dépendance n'ayant plus de solution de déplacement, le développement du service de portage de repas à domicile pour nos aînés dans le cadre de la fermeture des foyers, plus un nouveau service en résidence sénior, la mise en place d'une veille spécifique pour les personnes étant inscrites au dispositif de téléalarme, d'un accueil téléphonique permanent pour les séniors et d'une cellule d'information dans les services de la Communauté d'Agglomération pour les entreprises en lien avec les chambres consulaires. Retrouvez en images les autres actions menées par la Municipalité.



Dès le 19 mars, un stock de masques a été mis à disposition du personnel de la maison médicale de garde, des pompiers, des policiers nationaux et municipaux. Le 26 mars, ce sont 4 000 masques de type FFP2 qui ont été remis aux professionnels de la santé de notre commune. Quant aux commerçants en activité, ils ont reçu des masques fabriqués par les artistes du site des Métiers d'Art.

Depuis le premier jour du confinement, les enfants des personnels soignants d'Agde, entre 5 et 10 par jour, ont été accueillis à l'école du Littoral et à la crèche Dolto, encadrés par des animatrices périscolaires, des ATSEM, des infirmières puéricultrices et deux enseignants des écoles de la ville qui se sont relayés.



À l'issue de la phase de déconfinement, une distribution de masque a été effectuée le jeudi 14 mai, pour les Agathois de plus de 70 ans, directement dans leurs boîtes aux lettres. Ces masques ont été produits en France par la société Eminence et sont réutilisables jusqu'à 25 fois après lavage.



Pour le reste de la population agathoise, le retrait des masques s'est fait selon un principe de « drive », dans quatre lieux différents, le parking Vibert au Crau d'Agde, le parking Richelieu au Cap d'Agde et les parkings du Centre Aquatique de l'Archipel et de la Vallée à Agde.



Les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école à partir du 11 mai. Des mesures spécifiques ont été prises dans le cadre du protocole sanitaire de l'Éducation Nationale concernant l'organisation des temps scolaires et périscolaires, y compris le temps de restauration, et les règles de distanciation. L'ensemble des agents a été doté d'équipements adéquats (gants, masques, visières) et chaque enfant a pu être équipé d'un masque de protection en tissu fourni par la Ville.



Avec la réouverture des plages en mode dynamique, une brigade de « méditation et prévention sanitaire » a été mise en place, afin d'informer et de protéger la population, dans le respect des règles sanitaires alors en vigueur.

Selon le décret publié samedi 18 juillet et entré en vigueur le lundi 20 juillet, le port du masque est obligatoire dans les lieux clos. Cette obligation s'applique à toutes les personnes de 11 ans et plus dans les salles de spectacles, cinéma, musées, lieux de culte, les établissements sportifs couverts, les chapiteaux, les bibliothèques, les établissements de plein air comme les stades ou hippodromes, ou encore les parties communes des hôtels, les marchés couverts et les établissements recevant du public (ERP) dont les magasins de vente et centres commerciaux et les administrations et les banques. Selon la loi sur la fin de l'état d'urgence sanitaire, le non-respect de ces obligations transitoires est sanctionné par une amende de 135 euros. En cas de récidive dans les quinze jours, l'amende prévue est une contravention qui s'élève à 1 500 euros. Sur Agde, la Municipalité a pris des dispositions équivalentes, rendant le masque obligatoire sur certaines animations, notamment pour les concerts de la scène flottante.



# Le nouveau visage

du site de l'Agenouillade

Vendredi 6 mars a eu lieu l'inauguration du nouvel aménagement du site de l'Agenouillade au Grau d'Agde, soit 8 000 m<sup>2</sup> qui ont été totalement repensés dans le respect de la nature, du patrimoine et des pétanqueurs habitués.



Ainsi, les travaux se sont déroulés en deux phases, avec, en premier lieu, dès 2018, la réalisation d'un parvis basaltique devant l'église pour résoudre des soucis d'infiltration d'eau. Ensuite, au cours de l'année 2019, la Vierge, sur les conseils avisés du Père Yannick Casajus, a été tournée vers la mer, reprenant ainsi sa position d'origine, et un cheminement en basalte, en procession autour du rocher sur lequel elle repose, a été créé. Ce cheminement a été prolongé et permet également de rejoindre la Chapelle et l'Église. Prisé par les pétanqueurs, cet espace a gardé sa vocation avec un traitement en terre de Pignan qui permet la pratique du jeu de boules. Concernant le stationnement, il est interdit sur ladite surface. Le mobilier urbain et l'éclairage ont été remis à neuf, les voies de circulation ont été sécurisées, y compris les traversées piétonnes, les cheminements doux et le stationnement longitudinal



en face du commerce. Enfin, la pinède est ouverte au public, formant un ensemble minéral accessible à tous.

## « UN LIEU NATUREL ET PATRIMONIAL »

Lors de l'inauguration, le Père Yannick Casajus a ouvert les prises de paroles, rappelant le passé religieux de ce site de l'Agenouillade, « lieu hautement œcuménique et qui est, sans doute, l'emplacement le plus ancien d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie dans le Sud de la France ». Ensuite, c'est Jean-Paul Cros, Président du Groupe de Recherches Archéolo-

giques Agathois, qui a donné des précisions sur l'histoire plus récente de ce site, avec notamment la découverte des ossements appartenant à Henri I<sup>er</sup> de Montmorency, qui avait souhaité être inhumé ici et qui avait fondé un Monastère de Capucins au sein de l'Église de Notre-Dame du Grau. C'est le Maire d'Agde Gilles D'Ettore qui a conclu les discours en précisant que « ce site de l'Agenouillade est important pour notre ville. Il fait partie intégrante de notre patrimoine et doit devenir très attractif. Nous nous devons de l'embellir afin d'en faire un lieu où les gens aiment se rendre, un lieu à la fois naturel et patrimonial ».



Montant des travaux : 400 000 euros



# Gigamed

## Une pépinière d'entreprises dédiée à l'innovation

Vendredi 28 février a eu lieu l'inauguration de la pépinière d'entreprises Gigamed, située dans le parc d'activité Héliopôle à Bessan. La pépinière d'entreprises Gigamed propose 2 200 m<sup>2</sup> d'offre d'hébergement et met à disposition des créateurs et des chefs d'entreprise des outils de travail dans un espace dédié à l'entreprenariat, en ciblant les filières clés de l'écosystème local à savoir le tourisme bien entendu, mais aussi les métiers de l'eau et de la mer ou encore le secteur agro-alimentaire.

Gigamed accélère ainsi le développement des entreprises en les accompagnant au jour le jour avec un dispositif à 360° : master class, conférences, réseau d'experts, espaces d'exception pour recevoir clients et investisseurs. La pépinière vise ainsi à attirer des entreprises hyper-connectées pour lesquelles la rapidité de la transmission, la sécurisation des données sont essentielles pour leur développement. Le petit plus de la structure est d'offrir les services d'une grande métropole, à 10 minutes des plages dans un environne-

ment méditerranéen préservé offrant une qualité de vie exceptionnelle. Gigamed est partenaire de la French Tech Méditerranée, un label attribué par l'État à des territoires reconnus pour leur écosystème de start-up et dont l'objectif est d'accompagner les entreprises dans le domaine du financement, de l'internationalisation, du recrutement et du transfert de technologie.

C'est après la visite du bâtiment et des entreprises déjà installées, que le Maire d'Agde et Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) Gilles D'Ettore a procédé, sur la terrasse, au couper de ruban avant les prises de paroles des élus présents.

### « FÉDÉRER LES FORCES LOCALES ÉCONOMIQUES »

Ainsi, c'est tout d'abord le Maire de Bessan Stéphane Pépin-Bonnet qui a ouvert les discours. « Je vous souhaite la bienvenue dans ce nouvel équipement qui sera l'un des maillons de la politique de l'Agglomération en matière d'emploi. Ce bâtiment, qui est un fleuron d'architecture, est judicieusement posé à Bessan sur la porte d'entrée « rétro-littorale » à la sortie d'autoroute d'Agde-Pézenas ».

Jérôme Cavailès, expert-comptable, Président du Board Gigamed, a, lui, mis en avant les interactions essentielles pour ce projet. « Nous souhaitons, dans ce lieu, fédérer les forces locales économiques, que ce soit le Medef, le Club des Managers, ou encore le Tribunal de Commerce, de manière à être les tuteurs de ces jeunes pousses qui vont grandir dans ce terreau local ».

Ensuite, c'est le Maire d'Agde et Président de la CAHM Gilles D'Ettore qui a conclu les prises de parole. « La pépinière d'entreprises Gigamed, c'est l'accomplissement de 6 années de travail. Je souhaite remercier le Maire de Bessan qui a mis ces terrains à disposition. 3,5 millions d'investissements ont permis d'ériger ce bâtiment financé à 50% par l'Europe au travers de la Région qui finance également les porteurs de projets, dont nous attendons de fortes valeurs ajoutées en termes d'emploi. Les représentants privés, les acteurs économiques nous aident et ont vocation à parrainer les projets. Ce sont donc déjà 10 projets qui sont installés ici, des entreprises à forte valeur ajoutée, très techniques et innovantes que nous aidons aussi en leur offrant un accès privilégié aux « autoroutes de l'information » ».

# ÉTÉ 2020

La saison estivale 2020 a dû, en raison de la gestion de l'évolution du virus Covid-19, être repensée. Le calendrier des événements a été bousculé, certains ont dû être annulés, tandis que d'autres ont été reprogrammés, en suivant les orientations données par le Gouvernement. Afin de vous proposer un maximum d'animations, dans le respect des règles sanitaires, la programmation a été étendue aux mois de septembre et d'octobre, sur les ailes de saison. Dans les pages qui suivent, vous trouverez ainsi un zoom sur les événements majeurs de cette saison lors des mois d'août et de septembre, ainsi qu'une projection sur les mois d'octobre et novembre. **Ce programme n'étant pas exhaustif, nous vous invitons à le compléter en consultant les autres sources d'information que sont le CapAgenda, les sites Internet de la Ville d'Agde, et celui d'EstivAgde.**

Toutes ces manifestations sont pensées et réfléchies avec un protocole sanitaire mis en place spécifiquement pour chacune, en respectant les règles sanitaires en vigueur. Programmation et consignes sanitaires arrêtées au 26 juillet 2020

#DIM.  
02/08# 10<sup>ÈME</sup> NUIT DU TANGO

Édition anniversaire pour cette Nuit Thématique qui a su trouver son public au fil des ans. Pour cette **soirée « caliente »**, vous avez rendez-vous, place de la Marine, avec Lory Perez pour une démonstration-initiation à cette danse de couple, puis au concert avec Gaspar Pocaï au bandonéon et chant et du guitariste Oriol Martinez.

>> **Place de la Marine, Agde.****19h** : initiation au tango avec Lory Perez**20h** : concert. Gratuit

## # SCÈNE FLOTTANTE

#MAR.  
04/08

# Ben l'Oncle Soul

Il y a dix ans, paraissait le premier album de **Ben l'Oncle Soul**. Il révélait la soul attitude de ce chanteur hors normes sorti de nulle part ou, plus précisément, des Beaux-Arts de Tours. Depuis, sa voix en or a transporté des centaines de salles de concerts en France et à travers le monde.

Avec sa reprise de « Seven Nation Army » des White Stripes, mais surtout du titre « Soulman », qui passe en boucle sur les ondes, Ben l'Oncle Soul inscrit sa voix chaude et ses tonalités qui lorgnent vers la musique soul américaine dans le paysage musical français. Trois albums plus tard, « Ben l'Oncle Soul » en 2010, « À coup de rêves » en 2014 et « Under my Skin », qui comprend des reprises de Frank Sinatra, est venu le temps du changement.

Désormais, ne parlez plus d'Oncle Soul. Aujourd'hui, c'est Ben. tout court, et non plus le personnage qu'il s'était créé à ses débuts. « Après avoir tissé une relation très forte avec mon public, j'ai pensé qu'on pouvait enfin se tutoyer, passer à quelque chose de

plus direct », explique-t-il. Ben, le diminutif de toujours. Simple, évident... et sans les échos nostalgiques d'un oncle, aussi soul soit-il ! Bonne nouvelle, ce changement n'est pas que patronymique, il est également sonore. Avec « Addicted to You », son dernier album en date paru en 2020, Ben baliaie les frontières entre R'n'B et hip-hop, tendance jazz, d'obédience pop, avec des échos soul par ci, reggae par là. Un disque qui reflète les grandes amours musicales de son adolescence, du rappeur Method Man à la chanteuse des Fugees Lauryn Hill en passant par le groupe de hip-hop Wu Tang Clan, au jazz du pianiste Robert Glasper ainsi que par les plus grands représentants du R'n'B des années 90 : Usher, TLC, Maxwell, Aaliyah.

>> **1<sup>ÈRE</sup> partie : Luna Gabriel et Kévin Grégori**

**21h, scène flottante au pied de la cathédrale Saint-Étienne, Agde. Port du masque obligatoire. 5 000 spectateurs maximum.**



## # FEU D'ARTIFICE

**22h30, visible du Centre-Port, Vieux-Port et plage Richelieu, Le Cap d'Agde**

#JEU.  
06/08#DIM.  
09/08

## # Festival Tribute



Le **Festival Tribute** met à l'honneur, depuis son lancement il y a quatre ans, des groupes ou formations qui rendent hommage à des artistes de renom en interprétant leurs répertoires. Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, deux concerts sont au programme. Tout d'abord, place de la Marine, le groupe « **Les Écorchés** » jouera les morceaux les plus connus du groupe de Nicolas Sirkis, Indochine. Tandis que sur la place Jean Jaurès, c'est « **Heart Of Queen** », qui, comme son nom l'indique, fera revivre les titres mondialement connus de la bande à Freddie Mercury et Brian May du groupe Queen.

>> **21h30, place Jean Jaurès, Agde. Tribute Queen avec le groupe Heart of Queen. Gratuit**

>> **21h30, place de la Marine, Agde. Tribute Indochine avec le groupe Les Écorchés. Gratuit**

#MAR.  
11/08

# SCÈNE FLOTTANTE

# Maxime Le Forestier

Né le 10 février 1949 à Paris, **Maxime Le Forestier**, de son nom d'artiste, est un auteur-compositeur-interprète qui a marqué le paysage de la chanson française de son empreinte. Tout d'abord écrivain de chansons pour des pointures telles que Serge Reggiani dans la fin des années 60, et fan absolu de Georges Brassens, Maxime Le Forestier, de son vrai prénom Bruno, est un interprète et écrivain de chansons qui sont le reflet de points de vue personnels, de faits qui marquent l'auteur ou d'ambiances de ses voyages. Ainsi, après son service militaire, il sortira son premier album studio « *Mon frère* » en 1972 qui connaît un succès énorme et sera vendu à plus d'un million d'exemplaires, devenant la bande-son de toute une génération. Ses premiers titres phares sont issus de la période hippie : « *San Francisco (c'est une Maison bleue...)* », « *Mon frère* », « *Comme un arbre dans la ville* », et de son antimilitarisme avec « *Parachutiste* ». Après une période où il s'attache à écrire des tubes pour les autres, Julien Clerc entre autres, il renoue avec le succès dans les années 80 avec des tubes comme « *Ambalaba* » ou « *Né quelque part* », des chansons plus sociales. « *Passer ma Route* » est une forme de bilan d'un homme tranquille que la vision de la société inspire. L'âge lui apporte une forme de mélancolie dans ses titres comme pour « *Restons Amants* » ou « *L'homme au bouquet de fleurs* ». Toujours très attaché à ses thèmes de prédilection, la chanson est pour lui avant tout, un moyen d'exprimer ses opinions. Le 14 février 2020, Maxime Le Forestier obtient une Victoire de la Musique d'honneur pour l'ensemble de sa carrière.

>> **1<sup>ère</sup> partie: Arthur Le Forestier**  
21h, scène flottante au pied de la cathédrale Saint-Étienne, Agde. Gratuit.  
Port du masque obligatoire.  
5 000 spectateurs maximum.

# FESTIVAL D'HUMOUR NOËLLE PERNA

#MER.  
12/08

Depuis 2003, **Noëlle Perna** campe le personnage de Mado la Niçoise, personnage haut en couleur à l'accent et aux expressions reconnaissables entre mille. Pour sa nouvelle création, elle l'assume elle-même, ce sera du 100% Mado !

« Moi Mado née à Nice le 31 juillet 19 cent... Biiiiiiiip ! »

Certifie que tout ce que vous entendrez et tout ce que vous verrez lors de notre prochaine rencontre ne comporte aucune gagade inventée (ou presque). J'ai décidé de répondre à toutes les questions et surtout

de répondre à celles... que vous ne vous poserez jamais !

Fini le « shove bin'z » plein de gagades. À partir de dorénavant et jusqu'à désormais... que du « Certifié Mado ».

Ps : Pour le... Biiiiip... concernant l'année de ma naissance, ne pas croire ce qui est dit sur Internet ! ».

>> **20h30, Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, Le Cap d'Agde.**  
30 euros, place numérotée



**#VEN.  
14/08**

**# FEU D'ARTIFICE**

22h30, Mail de Rochelongue, Le Cap d'Agde

**#SAM.  
15/08**

**# FEU D'ARTIFICE**

22h30, sur les berges de l'Hérault face à la Villa Laurens, Agde



**#SAM.  
15/08**

**# COMMÉMORATION**

**Débarquement de Provence**



Assistez à la **cérémonie patriotique** de la commémoration du Débarquement de Provence et profitez des véhicules militaires d'époque.

**>> 11h, parking de la Grande Conque, Le Cap d'Agde**

**#DIM.  
16/08**

**# Festival d'humour ANNE ROUMANOFF**



Anne Roumanoff revient avec un tout nouveau spectacle intitulé **« TOUT VA BIEN ! »**

Mais tout va vraiment bien ?

Pour y répondre, Anne Roumanoff va passer de nombreux sujets, les réseaux sociaux,

Emmanuel Macron, le politiquement correct, les femmes divorcées, la start-up nation, les sites de rencontres ou encore le culte de l'apparence à la moulinette de son humour toujours mordant.

**>> 20h30, Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, Le Cap d'Agde.**  
Parterre numéroté catégorie 1 : 45 euros  
Gradin Numéroté balcon catégorie 2 : 39 euros

24 ÉVÉNEMENT

#LUN.  
17/08



# SCÈNE FLOTTANTE

# Les Innocents

Le groupe de rock **Les Innocents** est fondé en 1982 par J.P. Nataf, Bernard Sansonetti, Rico et Pierre Morrin. Le quatuor se révèle vraiment auprès du grand public en 1987 avec leur premier hit « Jodie ». Jean-Christophe Urbain rejoint alors le groupe en remplacement de Bernard Sansonetti. S'ensuit un premier album intitulé « 100 mètres au Paradis ». Par la suite, le groupe évolue et connaît plusieurs changements de membres au fil du temps. L'année 1990 est le temps du deuxième album « Fou à lier », qui rencontre un succès populaire boosté par le titre « L'autre Finistère ». C'est Patrice Blanc-Francart qui est aux manettes du 3<sup>ème</sup> album dont sont extraits nombre de titres classés au Top 50 : « Un monde parfait », « Colore », « Dentelle »... En 1996, ils remportent la Victoire de la Musique dans la catégorie « Groupe ».

Les albums suivants marquent la séparation du groupe devant le peu de succès rencontré. Mais l'envie est toujours là. En 2013, ils annoncent leur volonté de retravailler ensemble et composent plusieurs titres, mais le groupe sera au final un duo formé de Jean-Pierre Nataf et Jean-Christophe Urbain qui renoue ainsi avec la pop urbaine anglo-saxonne qui a fait leur succès. En 2015, le groupe sort l'album « Mandarine » qui marque définitivement le retour des Innocents. L'année suivante, le groupe remporte la Victoire de la Musique dans la catégorie Artiste Rock. Ensuite, le 14 décembre 2018, paraît « Apache » le premier extrait du sixième album intitulé « 6 ½ » qui paraît lui en 2019.

>> 1<sup>ère</sup> partie : JeF SéNéGaS  
Troubadour BaRock

21h, scène flottante installée au pied de la cathédrale Saint-Étienne, Agde. Gratuit. Port du masque obligatoire. Limité à 5 000 spectateurs

# FESTIVAL D'HUMOUR THAÏS

#LUN.  
17/08

## Thaïs « Hymne à la joie »

Après 5 ans de carrière à jouer les textes des autres « Le tour du monde en 80 jours » ou « J'aime beaucoup ce que vous faites », et après un duo avec Titoff dans la pièce « Amoureux », on l'encourage à écrire ses propres textes pour son premier one woman show. Ce dernier s'intitule « Hymne à la joie », dans lequel **Thaïs Vauquières**, se présente comme une fille d'aujourd'hui qui assume ses complexes et préfère en rire.

« Si le matin, devant le miroir, vous vous dites que la vie ne vous a pas gâtée. Si le matin, devant le miroir, vous êtes plus Amy Winehouse que Kate Middleton. Si vos

parents sont encore plus immatures que vous. Si votre meilleure amie est votre pilule du lendemain. Si votre vie sentimentale ressemble à un désert. Si votre vie amoureuse se passe exclusivement sur Tinder. Pas de panique ! Vous n'êtes pas totalement « has been »... Car la vie de Thaïs est bien pire ! Mieux que le Prozac, venez découvrir « Hymne à la joie » un véritable élixir de rire et de bonheur. »

>> 20h30, Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, Le Cap d'Agde. Place numérotée, 25 euros



#VEN.  
21/08

# Black Pearl Festival

#MAR.  
23/08

2<sup>ème</sup> édition de ce festival avec en première partie le chanteur agathois **Esteban Pelegrin**, suivi de « **Brand New Cœconut** » au son issu d'un rock très années 90. Puis ce sera au groupe de rock indé et de folk aérien « **Amelast** » de monter sur scène. « **Osted** » clôturera le festival avec un rock Indie aux influences post-punk. Retrouvez également un marché d'exposants sur le thème rock avec tatoueur, luthier, accessoires vintage, photographe, bijoux...

>> 19h, parvis du Moulin des Évêques, Agde. Gratuit

# **BIG TOUR**#JEU.  
27/08

Rêvez, osez, entreprenez, cet été, le **Big Tour** part sur les côtes métropolitaines à la rencontre des jeunes, des familles... pour mettre à l'honneur toutes les forces vives du moteur France ! Un événement grand public, gratuit de 17h à 23h, mélangeant la French Tech, la French Fab, la French Touch, la French Generation, la santé et l'emploi. Le Big Tour a pour vocation de mettre en avant tout le savoir-faire de l'entrepreneuriat français en matière d'industrie, d'innovation, de technologie...

>> 17h, animations. 20h, concert.  
Front de Mer, Le Grau d'Agde. Gratuit

# **32<sup>ÈME</sup> BRESCOUDOS BIKE WEEK**#LUN.  
31/08

**Du 31 août au 6 septembre**, assistez à la 32<sup>ème</sup> édition de ce rassemblement de plusieurs centaines de motos Harley Davidson et Goldwing, venues de toute la France mais aussi d'Europe, qui déambuleront dans les différents quartiers de notre Archipel de Vie. Moment toujours très attendu, l'incomparable et incontournable bénédiction des motos, le dimanche 6 septembre, par le père Guy Gilbert, le « curé des loubards » dont la verve est toujours intacte à 84 ans !



>> 10h30 > 19h : accueil et inscriptions.  
Esplanade Pierre Racine. Le Cap d'Agde

>> 12h : exposition des motos.  
Quai Saint-Martin. Le Cap d'Agde

>> 16h : exposition des motos.  
Plage de la Roquille. Le Cap d'Agde

>> 18h : exposition des motos.  
Place Terrisse et quais du Centre-Port.  
Le Cap d'Agde

>> 19h30 : exposition des motos devant  
le camping Mer et Soleil. Le Cap d'Agde

03 > 08  
SEPT. 2020

# FESTIVAL

# LES HÉRAULT DU CINÉMA ET DE LA TÉLÉ

Depuis plus de 17 ans, la Ville d'Agde organise le Festival « Les Hérault du Cinéma et de la Télé » qui met à l'honneur, durant une semaine, le 7<sup>ème</sup> Art et le petit écran.

**Cette année le Festival fête ses 17 ans !**

Une nouvelle fois, ce rendez-vous sera marqué par l'esprit de convivialité qui en fait sa singularité. Au programme un panorama riche et varié de la production cinématographique française, des plus grands succès actuels aux films plus intimistes en passant par la traditionnelle compétition de courts métrages « Le Top des Courts » et ce en présence des équipes des films.

Le public aura l'occasion de manière informelle lors de la montée des marches, de rencontrer en toute convivialité et en respectant les consignes sanitaires les acteurs présents pour l'occasion.

Au-delà des nombreuses projections, qui vont rythmer les journées, des moments de rencontre et de partage et des mises à l'honneur des invités, plusieurs temps forts vont marquer cette 17<sup>ème</sup> édition.

>> **Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, Le Cap d'Agde.** Gratuit

17<sup>ème</sup>  
FESTIVAL

+ d'infos sur  
[www.lesheraultducinema.com](http://www.lesheraultducinema.com)

## # CAP RÉTRO

**Du 4 au 6 septembre**, autos, motos et bateaux « vintage de prestige » se réunissent le temps d'un week-end avec des collectionneurs venant de toute l'Europe, notamment des propriétaires de canots automobiles « Riva » et « Chris Craft ».

Retrouvez cette année une vingtaine de véhicules mythiques de cinéma : la **DeLorean** de « Retour vers le futur », la **Ford Gran Torino** du tandem « Starsky et Hutch », la **Méhari** des « Gendarmes à Saint-Tropez », la **Ford Mustang** de « Transformer », ou encore la **Ford Anglia** de « Harry Potter » et bien d'autres...

>> **Agde, Le Grau d'Agde, Le Cap d'Agde, La Tamarissière**



#VEN.  
04/09



## Fête des Associations



#SAM.  
05/09

Venez à la rencontre des associations agathoises réunies, le temps d'une journée, sur la Promenade à l'occasion de la traditionnelle **Fête des Associations**. L'occasion de rencontrer ceux qui font vivre le tissu associatif tout au long de l'année, des présidents en passant par les bénévoles, qui œuvrent sans compter pour faire de notre cité l'une des plus dynamiques de la région. Qu'il s'agisse de sports, de culture, de vie quotidienne ou de services, cette journée est l'opportunité idéale pour prendre des informations, assister à des démonstrations ou même s'inscrire.

>> 10h>17h, Promenade, Agde. Gratuit

## Meeting Cox Toujours



#SAM.  
12/09

Voiture la plus fabriquée au monde, la Volkswagen Coccinelle a toujours une place particulière dans le cœur des amateurs. Son design particulier, ses apparitions cinématographiques et son image de « voiture du peuple » ont charmé plusieurs générations de fans. Comme chaque année depuis plus de 25 ans, le second week-end de septembre, le club « Cox Toujours » organise un grand rassemblement en l'honneur de cette voiture, fabriquée de 1938 à

2003, vraiment pas comme les autres. Le « **Meeting Cox** », c'est l'occasion de se replonger dans les souvenirs, d'apprécier plus de 1 000 modèles présents et de rencontrer des passionnés lors de ce rassemblement qui est le 3<sup>ème</sup> du genre au niveau national. Cette année seront fêtés les 70 ans du Combi et les 65 ans du Karmann Ghia. **Samedi 12 et dimanche 13.**

>> Agde, Le Cap d'Agde  
Gratuit



## La Grande Braderie

La « **Grande Braderie** », c'est LE rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de bonnes affaires. En effet, sur les quais du Centre-Port du Cap d'Agde,

ce sont plus de 150 boutiques qui vous accueillent le temps d'un week-end, et qui ne font pas les choses à moitié puisque les réductions appliquées vont jusqu'à 75 % de remise ! L'occasion de chiner dans un cadre agréable, à la recherche de la perle rare, dans les domaines de l'habillement ou de la décoration de maison par exemple. Organisée par l'ADEC, Association des Commerçants du Centre-Port. **Samedi 12 et dimanche 13.**

>> 9h>20h, Quai du Centre-Port, Le Cap d'Agde



## # TOTAL FESTUM



**Le Festival des langues et des cultures catalanes et occitanes** Total Festum, piloté par la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a pour but de mettre à l'honneur la richesse et la diversité des cultures régionales que sont l'occitan et le catalan. Ainsi, le Musée Agathois Jules Baudou propose, durant 5 jours, des animations autour de la culture

occitane, avec des conférences, des concerts des visites patrimoniales et des visites commentées des collections du Musée.  
**Jusqu'au 20 septembre.**

>> **Musée Agathois Jules Baudou, 5 rue de la Fraternité, Agde. Entrée libre. Réservations conseillées.** Tout le programme est à retrouver dans le CapAgenda

## # EXPOSITION

## CharlÉlie Couture

Photographe et peintre, autant que compositeur et poète, CharlÉlie Couture est un artiste pluridisciplinaire. Il s'inscrit dans le courant « multiste\* » dont il est l'un des fondateurs. « *Ma vie déborde et j'ai toujours essayé d'outrepasser la « nécessité»* », écrit-il dans son dernier recueil, « *La Mécanique du ciel* ». CharlÉlie Couture s'inscrit dans la lignée de ces artistes à la fois inclassables et singuliers, dont la recherche d'un art total est non seulement le produit d'une interrogation sur la nature même de l'art, mais aussi une invitation adressée à tous.

CharlÉlie Couture est né le 26 février 1956 à Nancy. Si l'on connaît le chanteur, tout le monde ne sait pas qu'avant d'être le musicien, compositeur et interprète de talent acclamé sur scène par le public, CharlÉlie est aussi et d'abord un artiste peintre, un photographe et un sculpteur. C'est à l'École Nationale des Beaux-Arts à Nancy qu'il a fait ses études et créé son identité artistique. Très rapidement, il se rend compte qu'il a plusieurs cordes à son arc et poursuit une recherche autour de « l'Art Total », cherchant des connexions entre les différentes formes d'expression que sont l'Écriture, l'Image et la Musique. Son œuvre est un voyage conceptuel autour de la question de l'Existence, ou « comment se définir entre le conscient identifié et l'émotionnel inconscient ». Cette pluralité de modes d'expression artistique fait que CharlÉlie Couture se définit lui-même comme « multiste\* ». Un mot qui caractérise parfaitement sa façon d'aborder l'Art en général. Après avoir passé près de 15 ans à New York, où il exposait ses œuvres à « The Re Gallery », il a décidé de revenir en France et notamment de retrouver ses ateliers à Paris et Nancy. **Jusqu'au 31 octobre.**

\* « la façon la mieux adaptée pour exprimer ce qu'on a à dire artistiquement »

>> **Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, Le Cap d'Agde. Gratuit**

#VEN.  
18/09

# **PRO-AM DE LA VILLE  
D'AGDE ET DU CASINO  
BARRIÈRE**



#VEN.  
18/09

Organisé conjointement par la Ville d'Agde et le Casino Barrière, le « **Pro-Am** » est une compétition sur trois jours où des équipes de 4 membres (composée d'un professionnel et de trois amateurs) s'affrontent sur les 27 trous du Golf du Cap d'Agde. Un tournoi bien ancré dans le calendrier golfique régional, qui permet à des joueurs moins confirmés de se confronter et de s'associer à des professionnels, dans un esprit de compétition et de partage. **Jusqu'au 20 septembre.**

>> **Golf International du Cap d'Agde, Le Cap d'Agde**



#SAM.  
19/09

## Journées *Européennes* du Patrimoine



Pour cette 37<sup>ème</sup> édition, les **Journées Européennes du Patrimoine** seront placées sous la thématique « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ». Une belle opportunité, justement, d'en apprendre plus sur la richesse de notre ville, forte de plus de 2 600 ans d'histoire, mais également de visiter des lieux uniques et de mettre la jeunesse et le lien intergénérationnel au centre de cette manifestation portée par le Ministère de la Culture. **Jusqu'au 20 septembre.**

>> **Agde, Le Grau d'Agde, Le Cap d'Agde, La Tamarissière**

# **JOURNÉES DU COLLECTIONNEUR**

#SAM.  
19/09

Durant deux jours, promeneurs et passionnés se donnent rendez-vous au Centre-Port à l'occasion de la 7<sup>ème</sup> édition des **Journées du Collectionneur**, organisées conjointement par l'Adec, Association pour le Développement Économique et Culture du Cap d'Agde et le Lien Agathois. Au programme, une chasse aux objets de collection tels que des parfums, des monnaies, des timbres, des jouets, des vinyles, des cartes postales ou encore des bandes dessinées. L'occasion également d'échanger avec les passionnés présents dans une ambiance de partage pour ce salon à ciel ouvert. **Jusqu'au 20 septembre.**

>> **Centre-Port, Le Cap d'Agde**



#SAM.  
19/09

# La patrouille de France

La Patrouille de France sillonne depuis 65 ans les cieux du monde entier et émerveille des générations de spectateurs. Ambassadrice des ailes françaises, la Grande Dame impressionne partout où elle vole par ses figures à la fois techniques et esthétiques.

Cette année encore, pour la 3<sup>ème</sup> saison estivale consécutive, ces pilotes d'exception nous font l'honneur de revenir afin de proposer des figures encore plus impressionnantes.

En ouverture de ce show exceptionnel, l'Aéroclub de Béziers - Cap d'Agde vous offrira une parade aérienne et vous présentera, au sol, les activités de l'aéroclub. Ensuite, c'est à bord des « Alphajet » que la flotte, composée de 8 pilotes au total, exécutera des figures époustouflantes aux couleurs tricolores pour un spectacle toujours très attendu et apprécié. Dès le début de l'après-midi, participez à des animations avec le car podium de l'Armée de l'Air. À l'issue de leur prestation, les pilotes viendront à la rencontre du public pour échanger, discuter et signer des dédicaces.

**>> 16h30 (en fonction des conditions météorologiques)  
Plage du Mail de Rochelongue, Le Cap d'Agde**

Gratuit. Baignade et navigation réglementées



# Cap d'Agde Motor Festival

#SAM.  
26/09



Événement majeur de la saison tuning en France, le « **Cap d'Agde Motor Festival** », organisé par l'association « AE 33 - GTI Sud » en partenariat avec la Ville d'Agde va vivre en cette année 2020 sa 20<sup>ème</sup> édition. Le temps d'un week-end, l'Île des Loisirs va accueillir plus de 1 200 modèles de voitures personnalisées et customisées triées sur le volet. Des passionnés venus des quatre coins de France, mais également de nombreux voisins de pays limitrophes feront le déplacement pour faire apprécier leurs bolides. Entre démesure visuelle, originalité esthétique ou puissance sonore, chaque style sera représenté. Le village d'exposants avec des espaces spécifiques

tels VM, Japan, BMW, Clean Look, Supercar ou encore yougtimer, permettra aux professionnels de présenter les nouveautés et les dernières tendances en matière d'accessoires et d'équipements. Des animations comme du freestyle jet ski, de flyboard du car wash sexy compléteront l'offre de ce week-end. À l'issue des deux jours, un jury composé de journalistes professionnels et de membres de clubs élira les réalisations les plus représentatives de l'esprit « tuning ». **Samedi 26 et dimanche 27.**

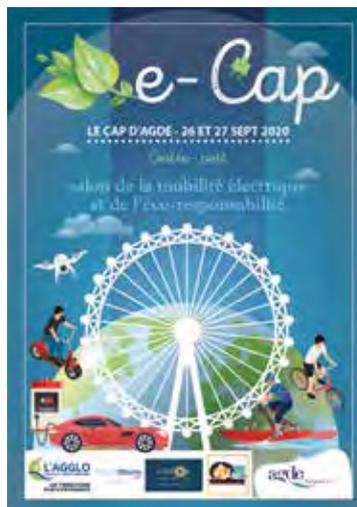
>> 9h>19h. **Parking Grand Large et Richelieu, Île des Loisirs, Le Cap d'Agde.** Entrée visiteurs gratuite.

## # E-CAP SALON DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET DE L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

#SAM.  
26/09

2<sup>ème</sup> édition de ce salon destiné à toutes les marques ayant un lien avec la mobilité propre. Professionnels et grand public se rencontrent, s'informent et essayent les nouveautés, innovations et projets de **développement « vert »**. À cette occasion, une gamme complète d'engins électriques terrestres, gyropodes, trottinettes, vélos, scooters, mais également nautiques avec paddles, vélos nautiques, bateaux électriques, surfs, seront présentés au public. Une édition enrichie d'un volet éco-responsabilité sur les gestes à adopter au quotidien. **Jusqu'au 27 septembre.**

>> 10h > 18h. **Esplanade Pierre Racine, Le Cap d'Agde.** Entrée libre



OCTOBRE  
ROSE

AGDE SE LIGUE  
CONTRE LE CANCER DU SEIN

TOUT LE MOIS  
D'OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Agde, Le Grau d'Agde, Le Cap d'Agde,  
La Tamarissière



18 OCTOBRE

FÊTE DU VIN NOUVEAU

Agde



11 OCTOBRE

COURSE ROSE

Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, Le Cap d'Agde



23 OCTOBRE

CONCERT CHARLÉLIE  
COUTURE

Palais des Congrès Cap d'Agde  
Méditerranée, Le Cap d'Agde



**24 > 25 OCTOBRE**

**L'OURSINADE  
DU MÔLE**

Place du Môle, Le Cap d'Agde



**25 > 31 OCTOBRE**

**NATIONAL  
TENNIS CUP**

Centre International de Tennis,  
Le Cap d'Agde



**27 > 31 OCTOBRE**

**RÉGATE  
INTERNATIONALE  
D'OPTIMIST  
« KIDIBUL CUP »**

Centre Nautique, Le Cap d'Agde



**3 > 4 NOVEMBRE**

**GOLF TROPHÉE  
SÉNIORS**

Golf International, le Cap d'Agde



**28 OCTOBRE  
> 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE**

**SALON NAUTIQUE  
D'AUTOMNE**

Zone Technique, Le Cap d'Agde



**6 > 8 NOVEMBRE**

**PASSION CHOCOLAT**

Moulin des Évêques, Agde

# Le point sur...

## Les travaux au sein de l'Archipel de Vie

Du Cœur de Ville d'Agde à l'Île des Loisirs en passant par la Tamarissière, de nombreux aménagements ont été achevés récemment. En effet, les chantiers du quai du Chapitre, du quai Théophile Cornu ou encore de l'entrée de l'Île des Loisirs avaient dû être interrompus pour cause de confinement, tout comme celui de la Villa Laurens qui a pu reprendre au mois de mai. Un point sur ces réalisations achevées ou en cours qui viennent embellir le paysage de notre cité.

### >> L'ÎLE DES LOISIRS

L'Île des Loisirs fait l'objet, depuis plusieurs mois, de travaux de requalification. Ils s'inscrivent dans un projet d'aménagement d'ensemble du quartier et seront réalisés en plusieurs temps. Une première phase, portant sur près de 15 000 m<sup>2</sup>, vient d'être achevée. Les premiers travaux ont concerné le renouvellement des réseaux. Du côté de la voirie, tous les aménagements ont été réalisés avant la saison estivale 2020. la voirie épouse désormais une forme courbe avec la création d'un plateau traversant permettant la sécurisation de tous les flux de circulation. Un carrefour urbain a été aménagé en lieu et place de l'ancien giratoire. Les voiries ont été réalisées en enrobés noirs et les espaces dédiés aux piétons et aux cyclistes en béton blanc balayé (3 000 m<sup>2</sup>).

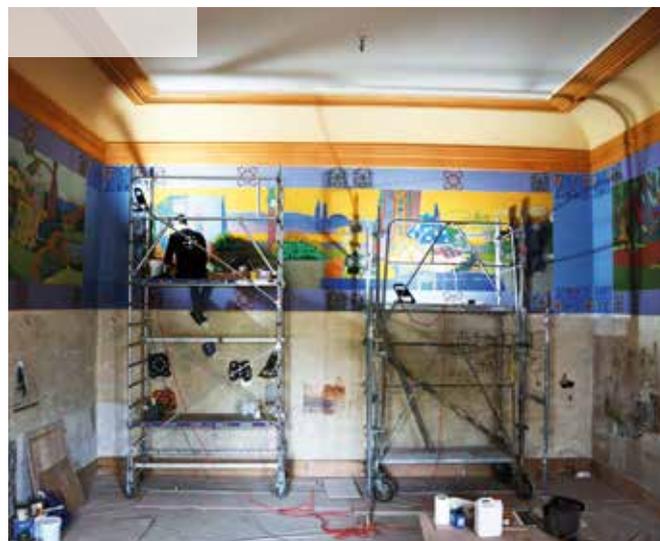
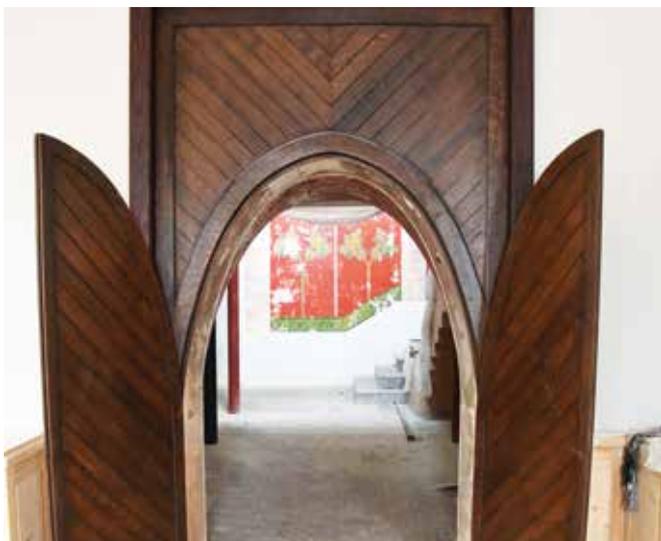
Le parking situé en façade des commerces a également été réaménagé. De l'éclairage public et du mobilier urbain spécifique ont été installés et 5 000 m<sup>2</sup> d'espaces ont été paysagers et végétalisés tout en préservant et en intégrant l'ensemble des végétaux existants. **Le coût total des réalisations de cette première phase est de 3 000 000 €.**





### >> LA VILLA LAURENS

Joyau de l'Art nouveau, la Villa Laurens continue sa restauration pour ouvrir très prochainement ses portes au public. Un chantier soutenu par la Région Occitanie et qui a eu reçu récemment la visite du Préfet de l'Hérault, Jacques Witkowski, du Sous-Préfet de Béziers, Christian Pouget et du nouveau Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Occitanie, Michel Roussel.



## 36 TRAVAUX

### >> QUAI DU CHAPITRE

L'aménagement de la promenade du bord de l'Hérault, allant du Moulin des Évêques jusqu'à la rue Chassefières, s'est déroulé en deux phases. La première a été réalisée en 2018 avec la création d'une voie douce depuis le parvis du Moulin des Évêques jusqu'au pont des Maréchaux. Concernant la seconde partie quai du Chapitre, le stationnement ne se fait plus désormais que sur le côté gauche, laissant ainsi les quais aux promeneurs. Les matériaux employés, de la pierre basaltique principalement, ont été choisis en cohérence avec les aménagements des rues Honorés Muratet et Louis Bages et la place Jean Jaurès, tout comme le mobilier urbain. **Le coût de l'opération globale est de 1 200 000 €.**



### >> QUAI THÉOPHILE CORNU

Les travaux réalisés sur le quai Théophile Cornu, depuis le rond le rond-point du Commandant Malet jusqu'à la jetée de la Tamarissière, ont permis de requalifier l'ensemble de l'espace en créant, sur plus de 600 mètres, une promenade privilégiant les modes de déplacements doux. L'ensemble des revêtements de sol, près de 5 000 m<sup>2</sup>, ont été repris avec du béton désactivé basaltique, pour la promenade, et des enrobés bitumineux, pour la chaussée. Le mobilier urbain a été remplacé et, dans un souci de sécurité, la mise en conformité des bornes de gestions d'accès et la pose de signalisation a été revue afin de limiter l'accès aux véhicules. **Le coût de l'opération globale est de 400 000 €.**



**SAUVETAGE SPORTIF****LES JEUNES NAGEURS DE L'AASS  
BRILLEN AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE**

Au mois de janvier, bien avant l'épisode du Covid-19, les jeunes nageurs de l'Association Agathoise de Sauvetage et Secourisme ont représenté le club lors des Championnats de France de Sauvetage Sportif (short course) à Vichy.

**A**fin de se qualifier pour ces Championnats de France, les sauveteurs agathois avaient participé à une phase qualificative au mois de décembre 2019. Six épreuves étaient au programme, 25m Mannequin, 50m Mannequin Palmes, 50m Combiné, 50m Bouée tube, 100m obstacles et 100m Super Sauveteur. Au total, 12 nageurs, dans les catégories d'âge allant de minimes à séniors se sont qualifiés, que ce soit dans une ou plusieurs épreuves, afin de participer à la compétition qui rassemble l'élite française de la discipline.

**5 PODIUMS  
DONT 2 MÉDAILLES D'OR**

Accompagnés par leur coach Blandine Bérard, les jeunes Agathois ont fait le déplacement jusqu'à Vichy, le week-end du 18 et 19 janvier, déterminés à tout donner pour ramener des titres à Agde. Un week-end pleinement réussi, avec 13



finales A ou B et, surtout, 5 podiums pour le seul Matéo Viti. Ce dernier, qui évolue dans la catégorie minime, est reparti avec les titres de Champion de France en 20m mannequin et 50 mètres combiné. Il a également obtenu la médaille d'argent au 100m Super Sauveteur et au 50m mannequin palmes, sans oublier sa 3<sup>ème</sup> place au 100m obstacles. Une fierté pour le club agathois, et des performances de l'ensemble des nageurs qui promettent, pour les futures échéances, de nouvelles fournées de médailles.

**PARTICIPANTS  
AUX CHAMPIONNATS  
DE FRANCE****NAGEURS**

**Matéo Viti** : minime 2<sup>ème</sup> année,  
2 médailles d'or, 2 d'argent,  
1 de bronze

**Anaïs Cattrini** : cadette 2<sup>ème</sup> année

**Salma Mekki** : minime 1<sup>ère</sup> année

**Alexandre Manetto** : cadet 2<sup>ème</sup> année

**Valentin Estournet** : sénior 1<sup>ère</sup> année

**Gabriel Duglat Quan** : minime 2<sup>ème</sup> année

**Margot Giraud** : minime 1<sup>ère</sup> année

**Lilou Azeronde** : cadette 2<sup>ème</sup> année

**Luis Bonnal** : cadet 2<sup>ème</sup> année

**COACH**

**Blandine Bérard**





**1 > 13 JUILLET**  
**L'ARTISTE K-LITYSTREET**  
 a proposé jusqu'au 25 juillet une exposition intitulée « Entre-deux mondes » au Moulin des Évêques. C'est Ève Escande, la nouvelle Adjointe au Maire en charge de la Culture, qui a procédé au vernissage de cet artiste qui évolue dans un courant street art et dont les œuvres poussent à s'interroger sur notre environnement et notre société.

**2 > 27 JUIN À L'OCCASION DES FLORALIES,** la promenade du Front de Mer au Grau d'Agde s'est transformée en véritable marché aux fleurs. Chacun a pu y trouver son bonheur parmi la sélection des quelque 20 exposants présents. Une belle opportunité de flâner, sous le soleil, dans le respect des règles sanitaires, afin de trouver la perle rare pour embellir son jardin.

**3 > 8 JUIN UN COUPLE DE CIGOGNES** a pris ses quartiers sur notre commune et a donné naissance à 3 cigogneaux ! En revenant des terres africaines, ce couple d'oiseaux emblématiques a choisi de nicher sur un site naturel sauvage de notre territoire décidément riche en biodiversité de faune et de flore, pour cocooner paisiblement dans un cadre idyllique.

**4 > 17 JUILLET LA TRADITIONNELLE SARDINADE DU GRAU D'AGDE** organisée par le Comité des Fêtes a, comme à son habitude, rencontré un vrai succès. Règles sanitaires obligent, des dispositions avaient été spécialement prises pour assurer la sécurité des gourmands.



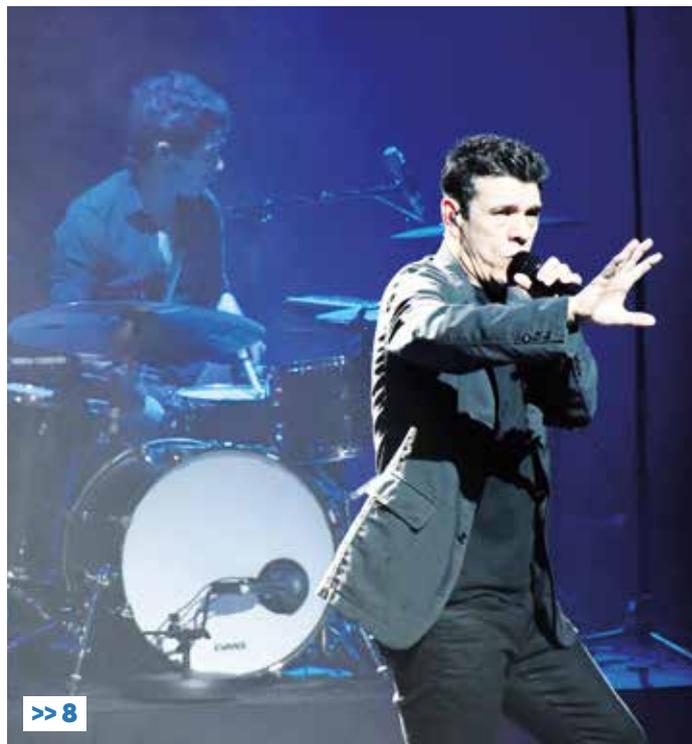
&gt;&gt; 5



&gt;&gt; 7



&gt;&gt; 6



&gt;&gt; 8

**5 > 14 JUILLET L'EMBRASEMENT DU FORT DE BRESCOU** qui se déroule d'ordinaire au début du mois d'août, a été, cette année, avancé au 14 juillet, jour de la Fête Nationale. L'occasion de voir briller de mille feux ce joyau de notre patrimoine toujours en cours de restauration.

**6 > 20 MAI DES GRAVELOTS À COLLIER INTERROMPU** ont pris possession de nos plages afin d'en faire leur nid juste avant la période estivale. Pour protéger cet oiseau littoral plutôt rare en France et en Europe, des périmètres de sécurité ont été installés autour des nids, avec des panneaux d'informations à proximité pour sensibiliser à cette espèce qui a besoin de calme.

**7 > 4 JUILLET LE CENTRE INTERNATIONAL DE TENNIS DU CAP D'AGDE** a accueilli un tournoi « CNCT », soit Circuits Nationaux des Grands Tournois, réunissant des joueurs classés parmi les 100 premiers Français. Au final, c'est Jurgen Briand qui l'a emporté et qui a reçu son trophée des mains de Thierry Villa, nouvel Adjoint aux Sports de la Ville.

**8 > 6 FÉVRIER MARC LAVOINE** a donné un concert exceptionnel au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée lors d'un show dont il a le secret. Devant un public conquis, l'artiste a interprété ses plus grands succès dont « Elle a les yeux Revolver », « Sur le Parking des Angès » ou encore « J'ai tout Oublié ».

## Commémoration du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire des Alliés le 8 mai 1945



**>> Le vendredi 8 mai 2020 marquait le 75<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme, mettant ainsi fin à la Seconde Guerre mondiale en Europe. Une commémoration du 8 mai quelque peu inédite en ces temps de confinement qui s'est tenue au monument aux morts du cimetière.**

Après le traditionnel dépôt de gerbes, le Maire d'Agde Gilles D'Ettoire a pris la parole devant une assemblée limitée, afin de respecter les gestes barrières en ce dernier week-end de confinement. Étaient présents les représentants d'Associations Patriotiques, les porte-drapeaux ainsi que le Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental Sébastien Frey et l'Adjoint en charge des Associations Patriotiques Robert Craba.

« Les commémorations du 8 mai sont pour chacun d'entre nous l'occasion de rendre hommage aux Françaises et aux Français qui, aux côtés de nos alliés, ont contribué par leur engagement et leur courage à vaincre l'Allemagne nazie et à rendre au monde une liberté que le totalitarisme menaçait d'anéantir.

Ce fut un temps de drames et de privations que l'immense majorité de notre peuple

a traversé avec abnégation et dignité. La période que nous traversons aujourd'hui n'est certes pas à proprement parler une guerre. Elle n'en est pas moins une bataille, une bataille d'autant plus complexe que nous la menons contre un ennemi invisible. Une bataille qui demande à nombre de nos compatriotes un engagement total au service de leurs concitoyens.

Je pense à ces médecins, infirmières et infirmiers, aide soignants, pharmaciens, personnels hospitaliers sans oublier nos pompiers, qui dans les hôpitaux, les maisons de retraite, parfois dans leurs officines et cabinets ou au domicile même des malades, ont été confrontés à la maladie souvent au risque de leur propre santé et parfois même au sacrifice de leur vie.

Je pense aussi à toutes celles et à tous ceux qui dans les commerces et les services publics ont fait que la vie a continué malgré tout.

Je veux ici les saluer tous et leur dire combien nous leur sommes reconnaissants.

Cette crise, aussi inattendue que brutale, a révélé en chacun d'entre nous des qualités parfois insoupçonnées. Elle a surtout souligné l'importance de la Nation et du patriotisme quand surgissent ces

tragédies que nous réserve toujours l'histoire. Car, c'est bien ce caractère tragique de l'histoire que nous avons un peu oublié, même si les célébrations auxquelles nous participons tout au long de l'année ont vocation à nous le rappeler.

Mes amis, ces dernières semaines, la France s'est tenue droite. Elle le doit à son peuple qui a, dans un grand élan de patriotisme, su faire face. Ces jours, qui furent pour beaucoup de Français des jours de souffrance et parfois de deuil, nous ont aussi appris, si nous l'avons oublié, que c'est en notre sein que nous devons trouver la force et les moyens de résister.

Certes, la coopération internationale est plus que jamais nécessaire, mais c'est avant tout sur nous-mêmes que nous devons compter. Bientôt, il va nous falloir reconstruire ce qui aura été abîmé voire détruit. Il va surtout nous falloir rester unis pour affronter les défis exceptionnels qui nous attendent.

Car c'est quand son peuple est rassemblé que la France est grande. »

## Commémoration de l'Appel du 18 Juin 1940

**>> C'est en comité restreint que « l'Appel du 18 juin du Général De Gaulle » a été célébré, sur la place du même nom, en haut de la Promenade. Le Maire Gilles D'Ettore a présidé la commémoration accompagné du Premier Adjoint Sébastien Frey et de Robert Craba Adjoint au Maire en charge du monde associatif.**

Les Présidents de chaque association patriotique et un porte-drapeau étaient également présents ainsi qu'un petit groupe de personnes venues commémorer cet acte considéré comme fondateur du mouvement de résistance durant la Seconde Guerre mondiale. Après le dépôt de gerbe en forme de croix de Lorraine au pied du monument portant le même symbole et après la diffusion du fameux discours lancé sur les ondes de la BBC en 1940, le Maire Gilles D'Ettore a pris la parole. « Tout le monde a été, est ou sera gaulliste. Cette formule, que l'on prête au Général lui-même et qui traduit bien le regard empreint d'ironie que l'homme du 18 juin portait sur ses contemporains, n'a jamais été aussi per-



tinente. Désormais, tous se réclament de lui, même ceux qui faisaient profession d'antigaullisme et l'ont combattu tout au long de sa vie, du discours de 1940 au référendum de 1969. C'est dire à quel point le Général De Gaulle est devenu l'homme de la nation, celui qui incarne l'idéal d'un pays qu'il n'a jamais renoncé à défendre, au-delà de ses intérêts, les valeurs qui lui sont constitutives. Le 18 juin 1940, il devint le visage de l'espérance au moment où le pays sombre dans un défaitisme coupable. Il est celui qui désigne la voie du redressement. Rarement un homme aura, dans l'histoire, incarné à ce point les faveurs de la providence. Il est celui sans qui rien n'aurait été possible. Il est surtout celui qui, doté d'un nom prédestiné, va devenir la France. Jusqu'à sa mort, il sera l'homme vers qui la nation saura se tourner pour traverser les tempêtes. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons méditer son message. Lui qui s'est toujours fait une certaine idée de la France savait la singularité de notre peuple et la vocation universelle de notre patrie à œuvrer pour la liberté dans le monde. La France est la France quand elle est fidèle à ses valeurs, quand elle ne renonce pas à être ce qu'elle est, quand elle ne cède rien à ses ennemies. Pour le Général, la grandeur de la France

ne se discute pas, elle se proclame. L'État doit être le garant des fondamentaux qui ont forgé notre civilisation et les défendre en toutes circonstances, qu'ils soient attaqués de l'extérieur comme de l'intérieur. Il respectait, plus que tout, les serviteurs de l'État, ceux qui consacrent leur vie à œuvrer pour la nation parfois jusqu'au sacrifice ultime. Jean Moulin en fut la plus forte incarnation. Mais souvenons-nous de ces hommes dont les noms résonnent dans nos mémoires : Schumann, Messmer, Malraux, Chaban, Debré, Guéna... et j'en passe. Tous avaient acquis dans la résistance leurs lettres de noblesse avant de s'engager auprès du Général pour redresser le pays. Beaucoup d'entre eux l'avaient fait dès ce 18 juin 1940 souvent sans avoir entendu ce discours devenu fameux mais tout simplement car il s'agissait pour eux d'une évidence. Le combat devait continuer, la France devait rassembler ses forces pour contribuer à la place qui est la sienne à la victoire finale. Ce combat, il ne faut jamais cesser de le mener, il est celui de la vie contre les forces obscures.

*Il est celui de la France pour la liberté ».*

La cérémonie a pris fin avec les remerciements aux porte-drapeaux.



## Commémoration du 14 juillet

**>> Mardi 14 juillet a été l'occasion pour le Maire Gilles D'Ettore, le Premier Adjoint et Conseiller Départemental de l'Hérault Sébastien Frey, les représentants des forces de sécurité de la ville, les associations patriotiques et d'anciens combattants accompagnés de leurs porte-drapeaux et de nombreux Agathois de se réunir, place du 18 Juin au pied de la statue de Marianne, afin de commémorer la prise de la Bastille et de célébrer les valeurs fédératrices de la République.**

Après le dépôt de gerbes fleuries, l'hommage aux morts pour la France et la Marseillaise, le Conseil Municipal des Enfants a pris la parole par les voix de deux de leurs camarades, Khadydiatou Bellavia et Arthur Ay lors d'une allocution touchante, saluée par l'assemblée. Le Maire d'Agde a ensuite clôturé les discours.

« Le 14 juillet, nous célébrons la République et à travers elle notre mère patrie la France.

La République ce n'est pas simplement un régime politique, un système institutionnel qui régit l'organisation de notre vie démocratique.

La République, c'est le fruit de notre histoire, l'œuvre de celles et ceux qui nous



ont précédés sur cette belle terre de France qui a vu naître des principes et des valeurs constitutifs d'une civilisation exceptionnelle dont nous sommes les héritiers.

La République c'est ainsi la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité. La liberté d'aller et venir en toute sécurité en pouvant compter sur la protection de l'État quel que soit le quartier où l'on réside. Cette liberté, on le voit malheureusement chaque jour en France, reste un combat. Un combat que mènent en première ligne les policiers qui suscitent plus que jamais notre respect et notre soutien en ces temps où la barbarie de certains tend à se banaliser.

Il n'y a pas de vie sociale sans forces de l'ordre, il n'y a pas de liberté sans règles que l'on fait appliquer. La démagogie ambiante ne doit jamais nous faire oublier ces évidences.

La République c'est aussi l'égalité, l'égalité des chances, celle qui autorise à chacun et à chacune d'envisager l'avenir avec enthousiasme. Celle qui fait du mérite le moteur de toute réussite.

Cette égalité des chances, nous la devons à notre jeunesse, tout particulièrement en cette période de crise économique qui va rendre si difficile l'accès à un emploi. Toute notre énergie doit être mobilisée pour offrir aux enfants de France de réelles opportunités de réussite. Il n'y a pas de priorités plus importantes pour l'avenir de notre pays.

La crise sanitaire que nous venons de traverser a largement illustré la troisième composante de notre devise républicaine : la Fraternité.

Médecins, infirmiers, pompiers, commerçants, employés de grandes surfaces, fonctionnaires des collectivités, tous se sont mobilisés, souvent au risque de leur propre santé, pour servir l'intérêt général et venir en aide à leurs concitoyens. Certains y ont même sacrifié leur vie. C'est à eux que nous devons penser aujourd'hui. Ils sont les dépositaires d'une longue tradition humaniste où le souci de l'autre est au cœur d'une civilisation dont nous devons rester fiers.



Cette civilisation qui laisse à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire.

Cette civilisation qui prône l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette civilisation qui distingue le spirituel du temporel et qui fait de la raison le fondement de tout débat démocratique.

Cette civilisation est laïque, elle rejette tout intégrisme religieux, toute forme de totalitarisme qui tend à s'insinuer dans la vie de chacun pour y imposer des préceptes d'un autre temps.

Le refus de ce communautarisme qui finit toujours par mener à l'intégrisme doit désormais tolérer ni compromis ni accommodements. Nous avons déjà trop cédé et c'est désormais de reconquête que l'on doit parler.

Cette reconquête républicaine, c'est le défi des décennies à venir. C'est le plus beau des combats que nous avons à mener, celui dont la réussite fera que nos enfants pourront continuer à se tenir droit, sans crainte de l'autre et libre de leurs choix. Ce combat, nous devons le gagner ensemble, fraternellement, avec

courage et la certitude de sa dimension universelle.

Alors, en ce 14 juillet, d'une année empreinte de gravité, où les événements ne nous portent pas naturellement vers un enthousiasme excessif, soyons plus que jamais attachés à nos valeurs, à notre identité et à cette République qui nous unit et nous montre la voie de l'espérance.

Vive la République, Vive la France ».

## Commémoration de la **Journée Nationale** du souvenir des victimes et des héros de la déportation



Je m'adresse aujourd'hui à notre jeunesse, en lui demandant de résister, de ne pas céder aux tentations du populisme ou du racisme, de ne pas juger une personne à la couleur de sa peau ou à sa religion, et de faire toujours entendre la raison et les valeurs que nous défendons qui sont celles de la République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Il est important de communiquer ce message et de commémorer ce que nous devons aux Justes.

C'est pour cela que, chaque année, je vous le redis, restons vigilants. Et quelles que soient nos opinions et ce que nous pensons des uns et des autres, ne tombons jamais en dessous des valeurs qui sont les nôtres, ces valeurs qui sont le socle de notre civilisation et qui fait de nous des hommes fiers de l'être ».

S'en est suivi un second dépôt de gerbes, cette fois devant la stèle marquant l'entrée du Camp d'Agde, avant la traditionnelle Marseillaise reprise en chœur par l'assemblée.

**>> Jeudi 16 juillet, le Maire Gilles D'Ettore, accompagné du Premier Adjoint au Maire et Conseiller Départemental Sébastien Frey, de l'Adjoint au Maire en charge des Associations Patriotiques Robert Craba, des élus du Conseil Municipal, des représentants des Associations Patriotiques et de leurs portedrapeaux se sont rendus au pied de la stèle commémorative afin de rendre hommage aux victimes de la "rafle", et par là même, saluer le courage de ces huit Agathois que sont Achille Boutes, M. et Mme Joseph Joly, M. et Mme Paul Carausse et leurs enfants, Louis et Nicole ainsi que Jean Pallarès.**

Après le traditionnel dépôt de gerbes, le Maire d'Agde a pris la parole en précisant que cette cérémonie « nous rappelle à quel point nos anciens ont su faire preuve d'humanité et de courage en tendant la main à des gens qui étaient pourchassés, pour des raisons d'origine ou de religion. Ils ont su sauver ces valeurs universelles qui sont les nôtres, celle de la République et des droits de l'homme.

Souvenons-nous qu'à cette époque-là, l'Europe entière était soumise au totalitarisme, l'Italie et l'Espagne étaient des dictatures et l'Allemagne faisait régner sur le continent la haine et l'intolérance.

Les seules lueurs d'espoir dans cette Europe qui avait basculé dans les dictatures étaient la France libre et l'Angleterre.

## ANNE-MARIE BOUSQUET NOUS A QUITTÉS



C'est alors que le confinement allait être annoncé que nous avons appris le décès d'Anne-Marie Bousquet, une personnalité bien connue et appréciée des Agathois et qui a siégé pendant 19 ans au sein du Conseil Municipal.

Agathoise elle-même depuis toujours, Anne-Marie de son nom de jeune fille Peired était pourtant née le 5 avril 1941 à Nézignan-l'Évêque, le village dont était originaire son père Joseph. Mais c'est à Agde, au sein de la Poste, qu'elle a accompli l'essentiel de sa carrière professionnelle.

Très tôt, elle s'était investie dans le mouvement Occitaniste, engagement qui traduisait son attachement aux valeurs et aux traditions de notre région.

Elle s'était engagée en politique à l'occasion de l'élection municipale de 1989 sur la liste d'André Bernard. Et c'est après la fusion de cette dernière avec celle de Régis Passerieux qu'elle fut élue Conseillère Municipale, très vite chargée des personnels de services des écoles et des cantines scolaires.

En 1995, réélue, elle est nommée Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale où ses qualités de générosité et d'empathie vont donner leur pleine mesure. Particulièrement impliquée auprès des personnes âgées, elle met en place de nombreux dispositifs d'accompagnement de celles-ci dont beaucoup sont encore opérationnels aujourd'hui.

Bien que battue en 2001 aux côtés de Régis Passerieux, elle continue à siéger dans l'opposition jusqu'en 2008, une situation qui convenait peu à cette femme d'action assez éloignée des jeux partisans.

Son dernier engagement public se fit au sein de l'association pour la Mémoire du Camp d'Agde en qualité de secrétaire de cette dernière. Elle était elle-même issue, du côté de sa mère Luz, d'une famille de Républicain Espagnol qui avait payé le prix du sang avant de se réfugier dans notre pays et tout particulièrement en Agde. Aussi, Anne-Marie avait été particulièrement heureuse de l'organisation, l'année dernière, de l'exposition sur la Retirada.

Malade depuis quelques mois, elle menait son combat contre la maladie avec courage et dignité portée par la foi profonde qui était la sienne.

Et c'est naturellement au rythme de La Dagtenco, chantée par son époux André et Jean-Pierre Torrent, qu'elle fut conduite dans sa dernière demeure en cette terre d'Agde qui lui était si chère.

Le Maire et le Conseil Municipal adressent à André Bousquet son mari ainsi qu'à son fils Brice et à ses petits-enfants leurs plus sincères condoléances.

## PRÉVENTION

### AGDE PARTENAIRE DE L'ASSOCIATION CERCLE BLEU

Vous allez sûrement voir fleurir aux entrées de ville ces panneaux routiers en forme de cercle et de couleur bleue. En effet, la Ville d'Agde est devenue partenaire de cette association, loi 1901, créée en 1991 et qui a pour but d'informer et d'encourager le public, sans le contraindre, ni le moraliser, sur les thématiques de la greffe, du don d'organes, de tissus et de sang et l'invite à exprimer et enregistrer un choix personnel.

Cette signalétique, qui sera implantée dans le paysage urbain, rappelle au quotidien les thématiques qui nous concernent tous à savoir la greffe, le don d'organes, de sang et de tissus ainsi que les possibilités d'exprimer et d'enregistrer ses volontés.



**ENVIRONNEMENT****UN PONTON ÉCOLOGIQUE INSTALLÉ AU FORT DE BRESCOU**

**V**endredi 4 juillet a été mis en place, au sein de l'Aire Marine Protégée de la Côte Agathoise, un ponton écologique au Fort de Brescou, seule île de notre région et joyau de notre patrimoine. Sous le ponton se trouvent des roselières servant de nurseries à poissons ainsi que des algues rares appelées cystoseires qui ont été réimplantées. Ce projet de restauration écologique et de reconquête de la biodiversité marine baptisé Réciflab est piloté par la direc-

tion du Milieu Marin d'Agde et est financé à 80% par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME) et la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée. À noter que le Fort de Brescou fait l'objet d'un projet de restauration. Vous pouvez rejoindre l'association « Les Amis du Fort de Brescou » qui agit au quotidien pour sa sauvegarde et sa préservation.

**Plus d'informations :**  
[www.amisfortbrescou.fr/](http://www.amisfortbrescou.fr/)

**PATRIMOINE****UN COLLOQUE PASSIONNANT SUR LE SAINT-CHRIST D'AGDE**

**D**u 18 au 20 février a pris place, au Moulin des Évêques, un colloque autour du Saint-Christ de l'église Saint-Sever d'Agde. Outre les animations, la statue était exceptionnellement exposée hors de son lieu habituel et accompagnée d'une série de panneaux explicatifs sur l'histoire de ce chef-d'œuvre. La première journée a été la plus chargée avec une série de conférences sur tous les aspects troublants qui mènent à penser que cette statue serait l'œuvre de Michel-Ange. C'est l'Adjointe au Patrimoine Christine Antoine qui a ouvert le colloque en présence du Maire d'Agde Gilles D'Ettore, de l'Adjointe en charge de la

Culture Yvonne Keller et des membres de la Confrérie du Saint-Christ, devant une salle pleine.

C'est ensuite, Jules Cruells-Capèce Minutolo, Président de l'association des « Amis d'Agde » qui a pris la parole pour souhaiter la bienvenue aux participants et présenter le résultat de plus de 30 années de recherches passées à collecter tous les indices qui tendent à démontrer la réalité de la thèse imputant le Saint-Christ d'Agde à Michel-Ange, même si aucune preuve n'existe. Des historiens et des spécialistes ont ensuite présenté, chacun dans leur domaine, un chapitre

de la conférence, comme la biographie de Michel-Ange, l'historique de la statue, la géopolitique régionale à travers le système des évêchés et leurs relations papales et artistiques. Le contexte étant planté, la suite a été consacrée plus précisément au cœur du sujet avec une étude anatomique, la comparaison stylistique avec les statues officielles de Michel-Ange, la structure radiographiée de la statue, et surtout la présence d'un bandeau étant la « signature » de Michel-Ange qui se retrouve sur nombre de ses œuvres. Les indices nombreux sont troublants. C'est également l'avis de William Wallace, spécialiste de l'artiste, venu à Agde étudier la statue et qui, dans un courrier adressé à Jules Cruells-Capèce Minutolo, lui demande de faire connaître ce Saint-Christ au monde entier. Ce dernier a donc déclaré en conclusion du colloque : « *aujourd'hui est le point de départ de notre démarche pour faire connaître notre Saint-Christ au niveau international. Cette exposition sera amenée à se promener partout en France et pourquoi pas partout dans le monde. Je suis convaincu que le Saint-Christ est l'œuvre de Michel-Ange et nous continuerons à en chercher la preuve irréfutable* ».

## >> À L'UNANIMITÉ, LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT ADOPTÉ TROIS QUESTIONS PORTANT SUR DES ABATTEMENTS OCTROYÉS SUITE À LA CRISE SANITAIRE LIÉE AU COVID-19 ET QUI A ENTRAÎNÉ DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

### >> Abattement sur la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

À la suite de la crise sanitaire et afin de soutenir l'économie locale, les communes peuvent adopter un abattement sur le montant de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE), due au titre de l'année 2020, dans les conditions définies par l'article 16 de l'ordonnance n°2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie du covid-19.

Celui-ci dispose que « par dérogation aux articles L.2333-8 et L.2333-10 du code général des collectivités territoriales ainsi qu'au paragraphe A de l'article L.2333-9 du même code, les communes, les Établissements Publics de Coopération Intercommunale et la métropole de Lyon ayant choisi d'instaurer une Taxe Locale sur la Publicité Extérieure avant le 1<sup>er</sup> juillet 2019 peuvent, par une délibération prise avant le 1<sup>er</sup> septembre 2020, adopter un abattement compris entre 10 % et 100 % applicable au montant de cette taxe due par chaque redevable au titre de l'année 2020. Le taux de cet abattement doit être identique pour tous les redevables d'une même commune, d'un même établissement public de coopération intercommunale ou de la métropole de Lyon ».

**Un abattement de 50 % a été adopté.**

### >> Abattement sur les revenus des immeubles communaux (loyers et redevances)

La crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19 qui a frappé la France a

entraîné un coup d'arrêt de l'activité de la plupart des entreprises, des commerces et des associations, occasionnant une crise économique et sociale inédite. Le Produit Intérieur Brut (PIB) français a ainsi chuté de 5,8 % au premier trimestre 2020, selon l'Insee ; baisse la plus forte depuis 1949 à l'échelle d'un trimestre, largement au-delà de celle enregistrée au 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (-1,6%).

Aussi, en complément des mesures gouvernementales avec, notamment, la mise en place du Fonds de Solidarité National, la Ville d'Agde souhaite soutenir l'économie locale par diverses mesures financières et, plus particulièrement, en appliquant un abattement sur les revenus liés à l'occupation des immeubles communaux. Cet abattement sera appliqué qu'il s'agisse d'une occupation du domaine public communal (donnant lieu au paiement d'une redevance d'occupation par l'occupant) ou d'une occupation du domaine privé communal (donnant lieu au paiement d'un loyer par le locataire).

Il correspondra au montant des revenus des immeubles pour la période allant du 15 mars au 2 juin 2020, soit 2,5 mois, et représente un montant total d'environ 60 000 €.

Enfin, cet abattement sera appliqué dans les situations, où les mesures gouvernementales pour ralentir la propagation du Coronavirus Covid-19, ont conduit à la fermeture des lieux occupés ou à une baisse drastique de l'activité.

### >> Exonération de la redevance pour occupation du domaine public

Certains tarifs de la redevance pour occupation du domaine public pour l'année 2020 ont été actualisés et ce afin de soutenir l'économie locale. Les communes peuvent adopter une exonération sur le montant de la redevance pour Occupation du Domaine Public Communal pour l'année 2020, dans les conditions définies par l'article 16 de l'ordonnance n°2020-460 du 22 avril 2020 portant diverses mesures prises pour faire face à l'épidémie du covid-19.

La Ville d'Agde a adopté un abattement de 75 % pour les terrasses saisonnières, de 67 % pour les terrasses annuelles et de 50 % pour toute autre occupation du Domaine Public. Ces abattements représentent un effort budgétaire de 350 000 € pour la ville.

## >> MODIFICATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DES CONCESSIONS DE PLAGES AU TITRE DE L'ANNÉE 2020

La crise sanitaire liée à l'épidémie du Covid-19 que connaît la France, a imposé à de nombreux acteurs économiques l'arrêt temporaire de leur activité économique et pour certains, dont font partie les lots de plage, une interdiction de montage de leurs structures en raison d'arrêtés préfectoraux interdisant l'accès au Domaine Public Maritime.

Ce retard dans la mise en place de ces établissements a imposé, à la fin de la période de confinement, un décalage des dates d'ouverture mais également pour deux établissements, une volonté de ne pas s'installer cette année sur la plage.

Cette diminution de la durée d'ouverture des établissements de plage ainsi qu'une saison touristique incertaine risquent de mettre en péril la santé financière de ces structures qui jouent un rôle essentiel dans l'attractivité touristique de la commune.

Aussi, dans le cadre du plan d'aide de la Ville pour les entreprises, il a été voté **À LA MAJORITÉ** (MM Nadal, Figueras, Yvars et Dumont, Mmes Augé-Caumon et Catanzano votant contre) que pour cette saison et à titre exceptionnel les redevances d'occupation des lots de plage font l'objet d'une réduction de 50 % et pour les deux établissements qui n'occupent pas la plage de supprimer la redevance d'occupation.





## ÉCOLE DE MUSIQUE

**Demande de subvention d'aide au fonctionnement auprès du Conseil Départemental de l'Hérault**

Dans le cadre du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault, la Ville d'Agde renouvelle sa demande de subvention annuelle d'aide au fonctionnement de son École Municipale de Musique auprès du Conseil Départemental de l'Hérault.

Il s'agit également, dans le cadre du projet d'établissement 2016-2020, adopté par délibération du Conseil Municipal en date du 28 juin 2016, d'approfondir la réflexion sur la mise en synergie et la mutualisation des actions des écoles de musique du territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, autour de l'école Barthélémy Rigal classée école ressources par le Département depuis 2009. Mais aussi de désigner le directeur de l'École de Musique comme référent pour la poursuite et le suivi du Schéma Départemental d'Enseignement Musical de l'Hérault notamment dans le cadre de la rédaction du futur projet d'établissement 2021-2025.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par le Conseil Municipal.

à hauteur de 80%. Ce qui permet le renouvellement de l'agent en Contrat Adulte Relais pour 3 ans supplémentaires, soit jusqu'en 2022.

### >> Création d'un poste Adulte Relais

Dans le cadre de la politique de la Ville, la Ville d'Agde souhaite continuer les actions de médiation dans les différentes structures de la Commune.

Depuis 2004, des conventions adultes relais ont pu favoriser des actions, comme l'accompagnement à l'accès au droit (procédure en lien avec leur situation notamment au travers de médiations civiles), le soutien à la parentalité (guidance parentale pour les jeunes de 16 à 25 ans) et la médiation sociale (prévenir et réguler les situations de conflits) dans les quartiers prioritaires de la ville. Aussi, il est prévu de demander au Préfet de l'Hérault le conventionnement pour un poste dédié à la médiation, cette convention permettrait le recrutement d'un contractuel au statut adultes-relais qui sera financé par l'État à la hauteur de 80%. Il s'agira d'un contrat à durée déterminée de 3 ans.



## À L'UNANIMITÉ

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ONT APPROUVÉ TOUR À TOUR DEUX QUESTIONS PORTANT SUR DES POSTES D'ADULTES RELAIS. LA PREMIÈRE CONCERNE LE RENOUVELLEMENT D'UN POSTE ET LA SECONDE UNE CRÉATION**

### >> Renouvellement d'une convention pour un poste d'adulte relais

Depuis sa création en 2004, la Maison de la Justice et du Droit d'Agde propose un accès au droit et à la justice de proximité. Depuis 2010, ce sont environ 10 000 personnes qui bénéficient, chaque année, des dispositifs proposés.

Pour continuer à assurer ces prestations de qualité et à les renforcer, en 2017, le Préfet de l'Hérault avait répondu favorablement à la demande de convention formulée par la Ville d'Agde. Cette convention avait permis le recrutement d'un agent en Contrat Adulte Relais pour une durée de 3 ans. Ce poste était cofinancé par l'État à hauteur de 80%. La personne retenue avait notamment pour mission l'information et l'orientation du public sur leurs droits et les procédures à suivre selon leur situation, de réguler, par la médiation, les conflits et d'accompagner les usagers dans leurs démarches juridiques et administratives.

Sur la base d'un bilan positif depuis 2017 et à l'importance de la poursuite des missions engagées, le Préfet de l'Hérault envisage d'accorder le renouvellement de cette convention pour une durée de 3 ans supplémentaires et à nouveau cofinancé par l'État





## ATTRIBUTIONS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

**L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 150 000 EUROS AUX ASSOCIATIONS SUIVANTES : IL EST PRÉCISÉ QUE TOUTES LES ASSOCIATIONS FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE RÉPARTITION ONT PRODUIT, À L'APPUI DE LEUR DEMANDE, UN BUDGET PRÉVISIONNEL POUR LES ÉVÉNEMENTS CONCERNÉS.**

**Parents d'Élèves de l'École Publique (PEEP) :** 500 euros ;

**Ibis :** 1 000 euros (participation à l'achat d'un bateau).

**Croix-Rouge :** 1 000 euros (organisation d'initiations aux premiers secours en bord de plage).

**Escouade 1900-2000 :** 2 000 euros (commémoration débarquement en Provence du 15 août 1944).

**Association de Développement Économique du Cap (ADEC) :** 20 000 euros (organisation diverses animations : grande braderie, marché de Noël...).

**Association des Professionnels du Nautisme (APN) :** 67 000 euros (salon nautique d'automne du Cap d'Agde, 21<sup>ème</sup> édition du 28 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2020).

**GSA :** 15 000 euros (organisation « Cap Rétro », rassemblement de véhicules de collection du 4 au 6 septembre 2020, organisation « Salon E-Cap », salon de la mobilité électrique et de l'éco-responsabilité les 26 et 27 septembre 2020).

**Cap Richelieu :** 2 500 euros (animations saison 2020 quartier parking du Colibri).

**Cox Toujours :** 9 000 euros (organisation Meeting Cox les 12 et 13 septembre 2020).

**Comité des Fêtes du Grau d'Agde :** 5 000 euros (animations saison 2020).

**Le Lien Agathois :** 8 000 euros (organisation « Les journées du collectionneur » septembre 2020).

**Union des Commerçants de l'île des Loisirs :** 8 000 euros (animations saison 2020).

**Union des Professionnels du Tourisme Naturiste (UPTN) :** 11 000 euros (animations des 5 centres commerciaux du Village Naturiste, saison 2020).

**>> Le versement d'une subvention de fonctionnement complémentaire aux associations qui bénéficient de la mise à disposition de personnel territorial et qui doivent, comme le prévoit le décret n°2008-580 du 18 juin 2008, rembourser la rémunération et les charges correspondantes pour la saison 2019-2020 à la collectivité pour un montant total de 164 199,70 euros**

**Absolutfight :** 6 442,65 euros ; **Agde Basket :** 2 708,97 euros ; **Agde Tennis de Table :** 9 949,91 euros ; **Athletic Cub des Pays d'Agde (ACPA) :** 3 061,21 euros ; **Boxing Olympique Agathois (BOA) :** 7 665,02 euros ; **Compagnie des Archers agathois :** 2 402,76 euros ; **Judo Club Agathois :** 3 297,46 euros ; **Racing Club Olympique Agathois (RCOA) :** 3 060,63 euros ; **Tennis Club Agathois :** 3 061,21 euros ; **Tennis Club Cap d'Agde :** 2 390,85 ; **Tir Agathois (ATA) :** 15 298,01 euros ; **Comité des Œuvres Sociales :** 65 115,61 euros ; **Maison des Jeunes et de la Culture :** 36 636,48 euros ; **Agde Musica :** 930,66 euros ; **Agapé :** 3 178,27 euros

**>> L'attribution de subventions dans le cadre du Contrat de Ville 2015-2022**

La Ville d'Agde est signataire d'une convention cadre pour la Politique de la Ville, le cœur de Ville étant identifié comme quartier prioritaire.



Pour 2020 un appel à projets spécifique invitant les porteurs d'actions à se positionner sur les priorités définies dans l'avenant opérationnel et financier du contrat de Ville 2015-2022 a été lancé.

L'ensemble de ces priorités s'inscrit dans un des trois piliers sur lesquels repose le contrat de Ville : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain.

**36 500 euros de subventions ont été attribués pour des actions aux associations suivantes :**

**500 euros :** **ADH** (du jardin à l'assiette) ; **AARJIL** (regards croisés professionnels/jeunes) ; **UNIS-CITÉ** (Kiosc : kiosque d'information et d'orientation service civique),

**ADIL** (maintien des permanences d'information logement)

**800 euros :** **Culture et sport solidaire 34** (lutter contre l'exclusion sociale par la pratique artistique)

**1 000 euros :** **CODES 34** (unité mobile addictologie) ; **Contraste** (processus de sensibilisation artistique) ; **Léo Lagrange** (français langue d'insertion)

**1 500 euros :** **France Victimes 34** (aide aux victimes d'infractions pénales) ; **MLI** (coaching emploi saisonnier)

**2 000 euros :** **Planning familial** (programme de prévention santé et lutte contre les inégalités de genre)

**2 200 euros :** **EPE 34** (formation au rôle de parent d'élèves. Point écoute parents)

**2 500 euros :** **ADENS** (médiation itinérante : le camion trait d'union des quartiers)

**4 000 euros :** **Compagnie TBNTB** (« Body Agde »)

**5 000 euros :** **Le Passe Muraille** (chantiers citoyens, la petite fabrique)

**11 000 euros :** **association CLJ** (Centre de Loisirs Jeunes Police Nationale)

## PRISE DE PAROLE

### LORS DU PREMIER CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je commence avant tout par vous féliciter pour votre élection.

Je veux également remercier ici mon équipe ainsi que tous les Agathois qui ont cru en notre projet et nous ont témoigné leur confiance, par leur vote et par leur engagement bénévole à nos côtés.

Tous, ici présents, nous avons été choisis par les Agathois. Ce choix nous honore autant qu'il nous oblige.

C'est d'autant plus vrai dans cette année particulière, marquée par le coronavirus, suivi des difficultés sans précédent qu'il engendre sur le plan sanitaire et économique.

Face à cette situation, nous devons montrer que nous sommes capables de faire front pour protéger les Agathois et sortir de la crise.

Nous devons montrer que nous sommes capables de mettre le temps de la campagne derrière nous pour faire fonctionner le débat démocratique et que prime l'intérêt supérieur d'Agde.

Vous pouvez compter sur moi et mon équipe, nous conduirons une opposition active et exigeante, mais constructive, avec pour priorité absolue, de servir Agde et défendre le mieux possible les intérêts de tous les Agathois.

**Thierry NADAL**

**Liste AGDE, JUSTE, VERTE, SÛRE**

Dans un contexte totalement inédit, et des conditions inhabituelles, le Président Macron a décidé de maintenir les élections municipales coûte que coûte. Les résultats de notre commune ont été marqués par un taux d'abstention record. Force est de constater que notre électorat habituel ne s'est pas déplacé, sans doute inquiet vis-à-vis de la pandémie du coronavirus. Il en ressort que le maire sortant a été réélu, certes sans gloire, mais pour 6 ans. Autrement dit, rien ne changera, on reprend les mêmes et on continue...

Les promesses de campagnes du candidat D'Ettore resteront au fond d'un tiroir comme pour l'élection de 2014. La dette de la ville frisant les 100 millions d'€uros continuera d'augmenter, et d'une façon ou d'une autre, nous paierons.

La saison touristique a malgré tout commencé depuis maintenant quelques semaines, et s'annonce bien compliquée aux dires d'une majorité de commerçants. Le moral n'y est pas...

Nous avons préconisé dans notre programme, la gratuité totale de tous les parkings du centre port pour au moins cette saison, afin de faciliter l'accès aux différents commerces déjà très affectés par la crise. La nouvelle mairie est restée sourde et continuera à remplir ses caisses quoi qu'il arrive.

Je serai votre seule élue du RASSEMBLEMENT AGATHOIS durant cette mandature, et ne manquerai pas de vous tenir informés chaque mois de toutes les décisions et prérogatives de cette municipalité.

**Fabienne VARESANO**

**Pour le RASSEMBLEMENT AGATHOIS**

Les textes publiés sur cette page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés au service Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportés.

**NAISSANCES**

LECOQC Elias † IZRI Ilyan † DE BAGHEERA TEL Nils † LOGNOS Anaé † VALLES Lenzo † RAHALI Daniya † PATRAC Lenny † CLERIN Naëlys † CAROUGE Lola † CHRISSE Hamza † CARMAGNOLE Lyssia † VINCENT Mila † DALLE Yohei † WINAUD-TIMBACH Brayden † LE GLOUX Maddy † FRAY Elle † BENDAVID TANGUY Sasha † LELOUP Naëlle † HARGAM Chahin † ABOULIAKINE Maïssaa † CLAISSE Jibril † SOUSSI Naïm † VERNERIE KIARA Nila † PORTAY Léana † ARAINTY Anna † MARTIN Milann † GOULARD Romy † ESCROUZAILLES Nathanaël † MATHIEU Raphaël † BONNOT Leny † TOTH Aaron † MALARET Ness † DIENG HENRY Naura † BOUCHI-BA Khamis † THOMAIN Margaux † MALLÉN Valentin † MALLÉN Arthur † SIERRA KRAMER Chelsy † BLAQUIERE Eloïse † CONESA Marius † CAZES Cayden † ESPINOSA CUENCA Eliott † SMIRAGLIA Lucas † PERSICOT Léna † MARTINEZ Ilona † BOCQUET Maëlan † MANCA Selena † GALONNIER Téa † ROGNIN-PICARD Mahina † VERGELY Roméo † SOULI AYA Eline † AYMA Alissya † FERNANDEZ Emmanuel † GIACALONE Yliana † VERRON Tessa † ALVES BRANGACA Noé † DUCHER Anton † DIAZ BRANDELET Rose † AIBOUT Adam † CHAMASSI RUFFINEL Keoh † LACOMBE Stan † GUERIN BOUZLOU Lina † CHAVALLE Tao † ABBASSI Lilya † LEROY Djanny † RENZI Mario † ATIENZA Y GARCIA Milan † POUJOL Ornella † AYRAPETYAN Vladimir † LAGACHE Lyna † DI ZAZZO Giulian † GALZY Andréa † DERAR Synane † LAGRENEE Manny † TAJKUNOVIC Richard † VASSEUR Marley † TORRI Thiago † VENAVENTE Henriquetta-Carmen † DANG THI Eric † ORTIGOSA Olivia † DE BARRY Noé † PEREZ Adrien † PEREZ Cloé † DEBOTTE Jules † MULETA Nesta † PACHECO CRISTOVAO Noëlle † PLACE Lucie † COPLO Alexis † COBANOGU Ismail † GALLANT GARCIA Emily † TAYLAN Mahir † RINCON MEGUEDAD Lina † OUALI Amir † DAUZATS Jeanne † PEREIRA GIL Léo † ALLEMAND Alba † SANTIAGO Vincent † ALVES VIDES CAIADO Joao † DELAUX Matéo



**DÉCÈS**



BARRIERE Paule épouse ROUQUETTE, 93 ans † MARTINEZ Eliane veuve FRUTOS, 86 ans † AZNAR Adély, 88 ans † WAGENER Claude, 90 ans † SEROR Josiane veuve FONTANEL, 85 ans † CRAPANNE Claude, 84 ans † BRIU René, 65 ans † FOULON Guy, 70 ans † DUPLAN Thérèse épouse PERUGA, 83 ans † MAZEL Sylviane épouse DENTY, 76 ans † CARASCOSSA Carmen veuve GRANIER, 92 ans † KOREN Thierry, 65 ans † MUNOZ Antoine, 88 ans † GOUDEAU Madeleine, 77 ans † SADOURNY Marcel, 87 ans † BAPTISTE Alexandre, 47 ans † BELTRAN Jean, 86 ans † DUBARRY Urbainne veuve CHALLIEZ, 96 ans † OCHEDA Josephe, 57 ans † DUMAS Jeannine veuve DOMINGO, 88 ans † GERIN Norbert, 58 ans † MARRE Ciséle veuve BERAU, 86 ans † MORILLAS Maryse épouse AMBROSINI, 78 ans † RAT Alfred, 90 ans † DUFOUR Micheline veuve ESQUER, 87 ans † DELPONT Benjamin, 88 ans † HECHT Micheline épouse CALLOT, 86 ans † BERTHUEL Jacqueline épouse BIOLLEY, 83 ans † MORA URENA Igualda veuve MARIN RODRIGUEZ, 85 ans † CAPDIVILA Claude, 87 ans † GEAY Germaine veuve LAURES, 89 ans † MACHETTI Guiseppina veuve DELGORGUE, 85 ans † HAMZAOUI Hamouda † ZIOUI Fettoum veuve DJAFER, 94 ans † PAOLLILLO Geneviève veuve D'ISANTO, 95 ans † CHAGNOUX Christian, 68 ans † LAURENS Jean, 81 ans † DOUYER Claude, 84 ans † BAILLE Marie veuve LEFEVRE, 82 ans † SORLI Rose épouse MAULEON, 72 ans † LECOURT André, 73 ans † BELMONTE Joseph, 85 ans † POPPOF Michel, 67 ans † OWCZARZ Jeanne veuve BAK, 92 ans † DE VITA Gabriel, 90 ans † WHITE Roger, 75 ans † HUGUES Jacques, 81 ans † ANAY Joël, 71 ans † MERCIER Michel, 87 ans † SALELLES Robert, 90 ans † MONACO Jérôme, 46 ans † BOLOGNINO Vilma, 66 ans † FERLAZZO Providence épouse BRUALLA, 87 ans † FERRER Anne-Marie épouse CARRIERE, 58 ans † REYMOND Auguste, 96 ans † BLANCHET Jean-Pierre, 74 ans † ARNAL Marie-Louise veuve MADEROU, 86 ans † MANZANARES Joseph, 70 ans † INIGUEZ Trinité épouse CHIFFRE, 84 ans † CLASTRES André, 74 ans † SUZANNA Jeanine veuve CARABEDIAN, 86 ans † BOUDARA Claude, 78 ans † LOPEZ Françoise veuve ALAUX, 86 ans † LEBAIGUE Jeanne veuve BLACHE, 97 ans † DEJEAN Lucien, 96 ans † ANGER Raymonde épouse CHERY, 77 ans † LECLERC Gilberte épouse KNOCKAERT, 83 ans † PENA MONROIG Pedro, 90 ans † SEMPERE Marie épouse DUGIED, 87 ans † CAMMARATA Calogéro, 62 ans † FERNANDO René, 77 ans † LEGOUAS Danièle, 56 ans † BARAHONA Nelli épouse ROBUR, 73 ans † VIVAT Roger, 86 ans † GUITTARD Frédéric, 55 ans † COQUET Yves, 76 ans † BASCOUL Juliette épouse CAYZAC, 97 ans † PARASKEVA Jean-Claude, 86 ans † BARTHELEMY Lucette veuve PALOC, 76 ans † QUARES Jules, 89 ans † BRIERE Laurent, 53 ans † GUILLOTTE Sylvette veuve LESAGE, 82 ans † PALISSON Marie veuve GUILLOT, 100 ans

**MARIAGES**



GHACHTOULY Abdel et EL YOUBI Jihane † OUBAKOUK Massinissa et CASTELLETTI Vicky † MARZAL David et FERNANDEZ Karina † CHAUVIDAN Thierry et LEROY Florence † GUIGNIER Henri et LEQUEUX Laurence † MATHIEU Laurent et PATRAC Andréa † PATRAC Anthony et RENAULT Laura † PEREZ Henri et OUAKEZ Célia † CORREARD Sébastien et FLAURAUD Marie-Laure † LETOILE Christian et BRUNERIE Mélanie † HEDDI Gemel et BERT Ophélie † VENNIN Stanislas et PAQUET Julie † DUPINAY Jean-Christophe et BARNOLE Christelle † BELLES Jean-François et BOBO Sylviane † CERDAN Stéphane et FOLLET Lucie † FAURE Jean-François et VOELKER Julia

**Numéros utiles**

Numéro Vert 0 800 009 034  
 Offices de Tourisme  
 Cap d'Agde 04 67 01 04 04  
 Îlot Molière 04 67 31 87 50  
 CCAS 04 67 94 60 60  
 CAHM 04 99 47 48 49  
 Guichet unique  
 des Associations 04 67 94 63 86  
 Sictom Pézenas-Agde 04 67 98 45 83

Maison de la Justice  
 et du Droit 04 67 35 83 60  
 Alerte Crues 0 800 800 032  
 Police Nationale 04 67 01 02 00  
 Urgences Tél. 17  
 Police Municipale 04 67 94 62 20  
 Centre Supérieur  
 Urbain 0 800 03 7000  
 Centre de secours 04 67 01 07 50  
 Pharmacie  
 de garde de nuit 04 67 01 02 00  
 Assurance Maladie 36 46

## COMITÉS DE QUARTIER, APPEL À CANDIDATURE

Animés par le Premier Adjoint au Maire et l'Adjoint délégué au Quartier du Centre Historique - Cœur de Ville, et Vie Quotidienne, ils représentent les différents quartiers de la commune : Cayrets ; Cœur de Ville-Rive Droite ; Agde centre ; Monaco - Saint-Loup ; Mirabel-Lyautey ; Cap Est ; Cap Ouest et Grau d'Agde - Tamarissière, pour un total de 105 représentants. Véritables lieux d'échange et de travail, ils permettent d'associer les représentants des Agathois aux aména-

gements réalisés dans leur quartier ou aux grands projets structurants pour le développement de notre commune.

Suite à l'installation du Conseil Municipal, un appel à candidature est lancé afin de constituer, pour la durée du précédent mandat, les Comités de Quartier de la Ville d'Agde. Depuis 2003, chacun d'entre eux se réunit une fois par trimestre afin d'évoquer les questions relatives à la vie quotidienne et les grands travaux du quartier concerné.

Les fiches d'inscriptions seront à retirer aux accueils de la Mairie Mirabel, et des Mairies Annexes du Grau d'Agde et du Cap d'Agde et téléchargeables sur le site Internet de la Ville d'Agde.

Le retour se fera au secrétariat de Sébastien Frey, Premier Adjoint au Maire d'Agde  
Hôtel de Ville Mirabel, rue Alsace Lorraine  
CS 20 007, 34306 Agde Cedex,  
avant le **31 août 2020**.



## En vidéo

Sur Youtube : Ville d'Agde Officiel



LA FÊTE DE LA MER  
AU CAP D'AGDE



JULIEN CLERC  
SUR LA SCÈNE FLOTTANTE



LA RESTAURATION  
DE LA VILLA LAURENS

## Les publications municipales



Retrouvez l'ensemble des publications sur [www.ville-agde.fr](http://www.ville-agde.fr) et dans les lieux d'accueil municipaux

03  
08  
SEPT.  
2020

LES  
DU

# HÉRAULT

CINÉMA ET DE LA TÉLÉ

17<sup>ème</sup>  
FESTIVAL

PALAIS DES CONGRÈS  
CAP D'AGDE MÉDITERRANÉE

@AgdeCineTele



[www.lesheraultducinema.com](http://www.lesheraultducinema.com)



CASINO  
BARRIÈRE  
CAP D'AGDE



agde  
Archipel de vie